

FAITES CESSER L'ERE DES CONTRATS ONEREUX ET DES PROFITS SCANDALEUX DE L'ENTREMETTEUR : VOTEZ POUR LE BUREAU DE CONTROLE ET L'EPURATION MUNICIPALE

Le transport du grain

UNE DEPECHE DE NEW-YORK PRETEND QU'UNE PARTIE DE LA RECOLTE DE L'OUEST PASSERA PAR LE PORT DE NEW-YORK.

(Dépêche Spéciale au "Canada")

New-York, 15. — Par suite de la congestion du trafic dans le port de Montréal, une partie du grain venant du Nord-Ouest en route pour l'Angleterre passera par ce port.

D'après les membres de la "Bourse des Produits", la récolte de grain à l'ouest de Winnipeg cet automne dépassera 110,000,000 de boisseaux.

Le printemps dernier, alors que le trafic des marchandises n'était pas bien important les compagnies de chemins de fer à l'est du Buffalo avaient accordé un taux spécial de quatre centins par boisseau jusqu'au port de New-York, mais les associations du trafic central et oriental exigèrent alors le même taux pour leur farine et celui-ci fut ramené à 5-1-2 centins par boisseau.

Récemment la Commission de Commerce a demandé au comité du grain de la "Bourse des Produits" de lui fournir toutes les informations respectant les taux à l'est de Buffalo et ce comité aura prochainement une entrevue avec les compagnies de chemin de fer à ce sujet.

Une ville progressive

HAMILTON AURA BIENTOT UNE NOUVELLE BIBLIOTHEQUE ET UN NOUVEAU BUREAU D'ENREGISTREMENT.

(Dépêche spéciale au "Canada")

Hamilton, 15. — Bien que possédant une population considérablement moindre que celle de Montréal le conseil municipal de cette ville s'est montré beaucoup plus progressif que celui de la métropole en approuvant l'érection sur la rue Principale d'une nouvelle bibliothèque publique dont le coût sera de \$25,000 et d'un nouveau bureau d'enregistrement au coût de \$37,000. L'ancienne bibliothèque sera utilisée de la façon la plus avantageuse au point de vue des revenus mais rien n'a encore été fixé d'une façon définitive à ce sujet.

Au Mexique

UNE NOUVELLE INONDATION CAUSE DES DEGATS SERIEUX DANS LE PORT DE MULEGE.

Mexico, 14. — Le port de Mulege, sur la côte est de la Californie a été complètement détruit par un raz de marée. Mulege a une population d'environ 1,300 habitants. Plusieurs personnes ont péri et les pertes matérielles sont très considérables. L'eau a couvert une étendue de plus de deux milles.

La paix universelle

LE MOUVEMENT EN FAVEUR DE LA PAIX SERAIT UN MOUVEMENT SOCIALISTE ET MENACERAIT L'EXISTENCE MEME DES NATIONS.

L'idée considérée au point de vue allemand.

(Service spécial du "Canada")

Berlin, 14. — Le Baron Von Stengel, délégué allemand à la première conférence de La Haye en 1899 et qui fut fortement critiqué à cette époque pour ses vues entièrement opposées au mouvement en faveur de la paix, vient de faire publier un ouvrage intitulé: "Le Monde, l'Etat et le mouvement en faveur de la paix." Le journal "Zukunft" publie un chapitre de cet intéressant ouvrage, dans lequel le Baron Von Stengel déclare que le mouvement en faveur de la paix universelle est dangereux surtout pour l'Empire Allemand.

"Le mouvement en faveur de la paix est," dit-il, "non seulement une utopie mais contient également tous les éléments d'une violente propagande socialiste. Il n'est nullement question de savoir si dans un avenir lointain, nous jouirons de cet idéal de la paix universelle, idéal qui fait également partie du mouvement socialiste démocrate. Je dis et je soutiens que le mouvement que l'on veut inaugurer constitue un véritable mouvement révolutionnaire contre les lois constitutionnelles telles qu'elles existent de nos jours, et que la réalisation de cette idée, serait la destruction de l'indépendance individuelle des Etats. Les différentes nations seraient tenues de faire partie d'une confédération universelle et leur personnalité serait par le fait même détruite. L'expansion du mouvement est surtout à craindre pour l'Allemagne. L'Empire Germanique se trouve environné l'ennemi ou de jaloux: la France songe toujours à la revanche, l'Angleterre voit d'un mauvais œil l'extension de l'influence allemande en Asie, l'Afrique et dans les mers du sud, et l'Amérique malgré ses nombreuses déclarations d'amitié, n'est pas toujours favorable à l'Allemagne, à cause de ses différences d'opinion politique et de ses relations économiques avec l'Empire. L'adoption de l'idée de la paix universelle par l'Allemagne diminuerait le respect dont nous jouissons aujourd'hui à l'étranger et ferait croire au monde que nos droits peuvent être impunément foulés aux pieds. L'Allemagne ne peut pas diminuer ses armements ni sur terre ni sur mer au risque de voir surgir des complications internationales qui auraient pour résultat d'amener ce que le mouvement en faveur de la paix veut éviter, c'est-à-dire la guerre. La sauvegarde de la paix universelle consiste donc surtout pour l'empire allemand, dans le maintien intégral et même dans l'augmentation de ses armements."

RECORD D'AVIATION

Santos Dumont bat le record de vitesse en faisant une moyenne de 55.8 milles à l'heure.

Saint-Cyr, France, 14. — Santos Dumont a battu hier le record de vitesse pour aéroplane, pour une gageure de \$200,000. Il fit le trajet de Saint-Cyr à Bue, soit une distance de huit à neuf kilomètres en cinq minutes. C'est-à-dire une moyenne de 90 kilomètres (55.8 milles) à l'heure.

Paris, 14. — Le vol accompli par l'aviateur Santos Dumont est considéré comme un exploit remarquable à cause du petit poids de sa machine. L'aéroplane de Santos Dumont ne pèse en effet que 113 kilogrammes (259.6 livres) y compris le poids du pilote. Les ailes de son aéroplane ont une envergure de neuf verges, tandis que celui de Curtiss mesure vingt-huit verges, celui de Blériot vingt-six et celui de Wright cinquante-trois verges. Le moteur à deux cylindres dont se sert Santos Dumont possède une force de trente chevaux et donne 1,800 révolutions à la minute. L'aéroplane est surtout remarquable par la largeur des ailes et ne possède pas de queue, il a l'apparence d'une calèche.

LE TARIF AMERICAIN

La situation créée en Allemagne, par le nouveau tarif est discutée au ministère des affaires étrangères à Berlin.

Berlin, 14. — Le Comte Von Bernstorff, Ministre Plénipotentiaire d'Allemagne aux Etats-Unis, était présent au Ministère des Affaires Etrangères aujourd'hui où il expliqua la situation créée par l'adoption du nouveau tarif américain. Certaines propositions seront faites par l'Allemagne aux Etats-Unis en vue d'obtenir une nouvelle entente douanière entre les deux pays.

TIGRESSE EN LIBERTE

Une tigresse brise sa cage et cause un vil émoi dans les rues de Marseille.

Marseille, 14. — Une grande tigresse du Bengale est parvenue à briser les barreaux de sa cage à bord du vaisseau qui devait la conduire à Otaï, Algérie. L'animal réussit à s'échapper dans la ville où elle fut poursuivie par des soldats et des agents de police. Un homme de l'équipage fut blessé d'un coup de griffe. La tigresse après une course par la ville et les faubourgs fut enfin reprise et replacée dans sa cage.

UN FAIT DIVERS EXTRAORDINAIRE

Un cochon tire un coup de fusil sur un chasseur.

Grenoble, 14. — On a amené dans une clinique de Grenoble un nommé Carron, de Montmélian (Savoie), blessé dans des circonstances vraiment extraordinaires.

M. Carron surveillait un aigle qui avait dévasté sa basse-cour. Pour être sûr de l'atteindre, il avait déposé son fusil chargé près de l'endroit où il travaillait. Mme Carron vint y faire paître ses cochons. L'un d'entre eux, sans malice, mit le pied sur la gâchette.

M. Carron fut atteint à l'œil droit et grièvement blessé. C'est à la Générale, un hameau situé à 800 mètres d'altitude, au sommet de la colline de Montmélian, entre la Rochette et Saint-Pierre-de-Soucy, que s'est produit cet événement peu banal.

LE TSAR VOLÉ

Un scandale à la cour de Russie

(Service spécial du "CANADA")

Berlin 14. — D'après un télégramme de Saint-Petersbourg, au "Berliner Tageblatt", il n'est question dans les milieux de la cour que du brusque renvoi du prince Obolenski, ami d'enfance et chef de cabinet du tsar.

Le prince, qui possédait l'entière confiance du souverain, proposa récemment à celui-ci de placer en d'autres mains l'administration de ses mines d'or en Sibérie. L'empereur donna suite à cette proposition et les recettes du cabinet augmentèrent rapidement. Mais, il y a quelques jours le tsar reçut un rapport d'après lequel, depuis l'entrée en vigueur du système Obolenski, quarante millions de roubles d'or avaient été dérobés dans les mines. Le prince a été relevé aussitôt de ses fonctions. Il proteste énergiquement de son innocence.

Le Pole Nord

PEARY DECLARE QU'IL NE DISCUTERA LA QUESTION DE LA DECOUVERTE QUE LORSQUE COOK SERA RENDU A NEW-YORK

Le "Roosevelt" est toujours à Battle Harbor.

New-York, 14. — Le commandant Peary ne s'attribue pas à lui seul tout l'honneur de la découverte qu'il a faite. Il déclare que si l'expédition a pu être menée à bonne fin, il le doit au personnel qui en faisait partie. Les membres de l'équipage du "Roosevelt" peuvent certainement être considérés, dit-il, comme les hommes les plus courageux et les plus hardis qui aient jamais mis le pied sur les glaces des mers polaires. Le "Roosevelt" était tout pavé aujourd'hui à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de Mlle Marie Peary, née dans les régions polaires en 1893.

St-Petersbourg, 14. — La Société Impériale de Géographie a envoyé une dépêche de félicitation au commandant Peary à l'occasion de sa fameuse découverte. La Société n'a cependant pas exprimé d'opinion au sujet de la controverse Peary Cook.

New-York, 14. — Le remorqueur le "Thomas", de la Presse Associée a rencontré le "Roosevelt" et les membres à bord du "Thomas" ont été reçus par le commandant Peary qui les félicita de ce nouveau record en journalisme. Peary accorda aux membres de la Presse Associée une longue entrevue dans laquelle il parla comme suit: "Je suis le seul blanc qui ait jamais atteint le Pôle Nord et je suis en mesure de prouver ma déclaration. J'ai déjà déclaré que Cook n'a jamais été au Pôle et je le répète encore. Je ne veux cependant pas discuter la question en détail en ce moment. J'ai dit que Cook ne devait pas être pris au sérieux et que je prouverais la véracité de mes déclarations, mais je ne le ferai qu'en temps et lieu. Avant six mois vous aurez probablement toute l'histoire de mon expédition. Je ne crois pas qu'il serait prudent d'entreprendre une discussion complète des preuves que peut produire Cook pour soutenir ses déclarations. J'attendrai que Cook ait publié une version autorisée de son voyage avant de parler. Nous ne possédons maintenant que des histoires publiées par les journaux et celles-ci peuvent ou non être véridiques. Lorsque le docteur Cook aura eu le temps de donner un compte rendu complet et autorisé de son exploration et de sa prétendue découverte du pôle, je produirai les preuves en ma possession. Après cela, le jury, c'est-à-dire le monde et les hommes de science rendra son jugement et il ne restera de la déclaration de Cook que sa prétention qu'il a atteint le pôle. Je suis fermement résolu à ne pas entamer la discussion jusqu'à ce que tout soit mis au clair. Questionné au sujet des terres qui auraient été découvertes dans la latitude 84.86, Peary haussa simplement les épaules tout en admettant que des terres pouvaient exister plus à l'ouest. Quant à l'effet international que pourrait avoir l'érection du drapeau américain sur le pôle, le commandant déclara qu'il avait averti le secrétaire d'Etat de la chose et que ce dernier déciderait ce qu'il y aurait à faire. Peary a de plus affirmé qu'il ne prendrait plus aucune part aux explorations dans les régions polaires, mais qu'il continuerait toujours à s'intéresser aux voyages qui se feraient dans les régions arctiques et antarctiques.

LE GRAND-TRONC PACIFIQUE

On demandera au gouvernement de permettre l'emploi de jaunes pour la construction de la section des montagnes.

(Dépêche spéciale.)

Ottawa, 14. — Sir Charles Rivers Wilson et M. Charles M. Hays du Grand Tronc auront une entrevue avec Sir Wilfrid Laurier demain au sujet de l'emploi de la main d'œuvre jaune pour la construction de la section des montagnes du Grand Tronc Pacifique. Les conditions sont telles à l'est de Prince Rupert que les entrepreneurs ne pourront pas trouver la main d'œuvre nécessaire à moins que le gouvernement ne permette l'emploi de Chinois ou d'autres jaunes. Les autorités du chemin de fer prétendent que si l'on ne trouve pas un remède quelconque, la construction de la section d'Edmonton à Prince Rupert sera retardée d'une année.

LORD STRATHCONA

Il a lunched avec Sir Wilfrid Laurier, à Ottawa.

Ottawa, 14. — Lord Strathcona est resté une partie de la journée dans la capitale. Il a pris le "lunch" avec Sir Wilfrid Laurier et est parti pour Montréal à quatre heures.

A LIRE DANS LE "CANADA"

En 2ème page — Les témoignages des derniers témoins à charge dans le procès Dillon.

En 3ème page — Trois nouvelles assemblées, hier soir, en faveur de la création d'un bureau de contrôle et de la réduction du nombre des échelons.

— Le compte-rendu des fêtes d'hier et du feu d'artifice d'hier soir à Verdun.

En 4ème page — L'aviation de demain: Quand on volera d'Europe en Amérique.

En 10ème page — Turf: La victoire de Chief Kee dans la coupe Coupe Hochelaga.

En 12ème page — La séance de clôture de la Commission Royale et les accusations contre le chef Benoit, l'échevin Lésperance et M. A. D. Percheron nées par eux-mêmes.

LA MORTALITE DECROIT A BERLIN

Berlin, 14. — Une statistique qui vient de paraître établit que la mortalité diminue considérablement à Berlin. En 1893, il y mourait 22 pour mille de la population. En 1900, la moyenne tombait à 19 pour mille, en 1905 à 17, en 1906 à 15.81, en 1907 à 15.43 et en 1908 à 15.41.

Cette année enfin la moyenne des décès pour mille personnes a été, en mai de 15.39, en juin de 14.54 et en juillet de 13.47.

MARIAGE PRINCIER

Une brillante réception a été accordée au prince de Braganza et à sa future épouse, à Dingwall, Ecosse.

Dingwall, Ecosse, 14. — Les principaux invités royaux qui assisteront au mariage de Mademoiselle Anita Stuart fille de Madame James Henry Smith de New York avec le Prince Miguel de Braganza sont arrivés ici aujourd'hui. Une délégation des employés de la propriété que Mme Smith a louée pour la saison, ont présenté à la future mariée une magnifique "Quaich" ou coupe écossaise dans laquelle fut bue la santé de la future princesse. L'Empereur François-Joseph d'Autriche a invité le Prince Miguel et son épouse à visiter l'Autriche aussitôt que possible après le mariage pour que la nouvelle mariée, qui portera le titre de Duchesse de Vico, puisse paraître à la cour impériale autrichienne. Le prince a déclaré que la famille Braganza avait accordé son consentement au mariage après que Mademoiselle Stuart eût annoncé son intention de se convertir à la religion catholique.

LE MEURTRE D'UTICA

Utica, N. Y., 14. — Aucune arrestation n'a été faite et le meurtrier des trois jeunes enfants italiens est encore au large. La ville offre une récompense de \$500.00 pour la découverte du ou des coupables. La police n'a découvert aucune nouvelle piste qui leur permette de réussir à mettre la main sur le lache assassin.

CURTISS EN AMERIQUE

St-Louis, Mo., 14. — Glen Curtiss a télégraphié aujourd'hui de Paris qu'il quitterait la France pour les Etats-Unis. Le Club d'Aérostation a accepté l'offre de Curtiss qui s'engage à faire des ascensions ici pendant trois jours au mois d'octobre prochain.

Les Modes de la Saison

Le soin avec lequel nous choisissons nos tissus est une autre raison pour laquelle nous avons toujours conquis l'approbation des hommes qui admirent la mise élégante.

Dans la quantité énorme de patrons exposés, vous trouverez que les tissus Semi-ready sont assurément très chics.

Pour les hommes d'affaires, nous avons quelques dessins vraiment nouveaux, choisis personnellement par notre acheteur résidant en Angleterre, et soumis à nos dessinateurs pour approbation.

Complète à \$25.00 et \$30.00 qui portent la marque de distinction de style et de modèle. Aussi quelques bons complètes à \$15.00, \$18.00 et \$20.00. Complète sac à trois, quatre et cinq boutons, à parement simple.

Semi-ready Tailoring

Riley Harn, 505-7 rue Ste-Catherine Ouest, R. R. Sangster, Gér., 237 rue St-Jacques, E. Bourassa & Co., 651 rue Ste-Catherine Est, Norman Brooke, Gér., 675 rue Wellington.

139-1-p



Retour à Montréal

N'oubliez pas de visiter nos salles d'échantillons durant votre RETOUR A MONTREAL, et de vous procurer, avant votre départ, les articles en cuir, tels que

HARNAIS, SELLES, VALISES, SACS DE VOYAGE, Sacoques, Portemanteaux, Pompons, Couvertes à chevaux, etc., etc.,

de notre fabrique. N'oubliez pas notre marque Alligator, qui est une garantie que nous employons des matériaux de première classe.

Lamontagne Limitée.

BLOC BALMORAL

RUE NOTRE DAME OUEST. MONTREAL, Can.

139-1-P.

BROUETTES

Navy, bien boutonnées, Pan-American "Columbus" à boîtes d'acier, A Mortier, à Pierre de Jardin, et toutes les Brouettes et tubes d'acier

EN ASSORTIMENT

F. H. HOPKINS & CO.,

NEW IMPERIAL BANK BLDG

Successeurs de JAMES COOPER

Téléphones Main 3420-3431

47-1887-11

Pour avoir un plan et une liste de prix et les avantages des lots de

MONTREAL-EST

envoyez cette annonce avec votre nom et votre adresse à
JOS. VERSAILLES, Tél. Main 7105 Chambre 501, New-York Life Bld.

138-p-j-a-o.

Importateurs de Matériaux de Chemins de Fer de toutes descriptions: Routes de Chars à Passagers, en fer forgé Krupp et à bandages d'acier. Bandages pour routes de locomotives et de chars en acier Krupp. Aussi Essieux, Boutons de manivelles et articles gorés de toutes sortes.

JAS. W. PYKE & CO.

MARCHANDS DE FER ET D'ACIER

Bâtisse de la Banque Sovereign, 87-mans MONTREAL

Le Canada

MONTREAL, 15 septembre 1909.

Que les contribuables défendent leur bien

VOL PUBLIC ET VOL PRIVÉ

L'adoption des réformes municipales qui seront mises à portée du vote des contribuables, lundi prochain, s'impose :

- Et à l'intérêt général de la ville ;
- Et à l'intérêt des particuliers.

On se rend trop peu compte, peut-être, que le gaspillage public atteint directement le contribuable, en même temps qu'il est un désavantage évident de la Ville.

Celui qui paie sa taxe d'affaire ou d'eau, ou sa taxe de trottoirs, — et le reste à l'avenant, — a le même droit à un rendement entier pour son argent que s'il s'adressait à son tailleur ou à son épicière.

Or, nous savons que les revenus de la ville, au lieu d'être utilisés au plus grand bien général et de ses habitants, ont été en partie consacrés à bourrer les poches d'entrepreneurs et de favoris.

Chaque sou payé de la sorte est volé aux contribuables, aussi absolument que si on allait le prendre dans leur bourse.

Pour éviter ces abus, que la Commission Royale nous a révélés abondamment, nous proposons — achats de place, contrats frauduleux, machinations et parjures, — votons pour les réformes suivantes :

BUREAU DE CONTROLE.

REDUCTION DU NOMBRE DES ECHEVINS.

La session fédérale

QUAND FINIRA-T-ELLE ?

On se préoccupe beaucoup de savoir quand commencera la session fédérale.

Sera-ce le 4, le 10 ou le 20 novembre ?

On semble se préoccuper moins de savoir quand cette même session finira.

Et cela importe davantage.

C'est à croire que l'opposition se montrera beaucoup moins disposée, à la prochaine session, à conduire les procédures rondement qu'à la session précédente.

Au lendemain d'une élection, les lutteurs sont fourbus, en quête de repos.

Cette fois, nous pouvons nous attendre à un commencement, — et peut-être plus accentué qu'on ne croit, — d'action en vue de la prochaine élection.

L'attitude provocante de confrères-torys, en cette matière, est un avertissement.

Il importe donc qu'on remette sur le tapis la question d'une nouvelle réglementation des débats.

Il faudrait un règlement efficace contre l'obstruction prolongée.

Il faudrait aussi un règlement pour abréger l'examen des subsides en Chambre, comme par exemple la constitution d'un comité spécial.

L'étude d'une nouvelle résolution dans ce sens aurait peut-être pour effet de charger la session qui s'approche de travail additionnel.

Mais que de temps gagné dans l'avenir pour ce temps si utilement dépensé !

NOTRE BLÉ

La récolte de cette année

La récolte de blé du Canada a été cette année de 168,386,000 de minots, dont 149,000,000 récoltés à l'Ouest du lac Supérieur, et 88,668,092 minots en particulier, dans la province de la Saskatchewan.

La récolte de blé des Etats-Unis varie entre 400 et 500 millions de minots. Avec une population douze fois moindre, nous produisons au Canada un tiers de la récolte des Etats-Unis. Et cette disproportion va augmenter au fur et à mesure que les producteurs de blé des Etats-Unis vont venir en produire chez nous.

Déjà la Saskatchewan produit plus de blé qu'aucun Etat de la république américaine. Et Dieu sait, s'il y a encore des terres à blé non cultivées dans cette province ! On n'y fait que commencer.

Sur les 149,000,000 de minots des trois provinces des prairies, il y en aura probablement une centaine de millions disponibles pour l'exportation. Si cette quantité pouvait être mise sur le marché aujourd'hui elle vaudrait plus de \$100,000,000. Mais en tenant compte du fait que la récolte est bonne presque partout ailleurs et que naturellement les prix devront baisser, on pourrait prendre une valeur moyenne pour toute la campagne, de 75c le minot, et nous aurions ainsi une somme de \$75,000,000 à recevoir des pays étrangers pour payer notre surplus de blé.

Nos banques vont avancer aux marchands les fonds nécessaires pour acheter ce blé des producteurs. Elles se couvriront en vendant des traites sur Londres ou Liverpool à nos importateurs, pour payer leurs achats de marchandises. Les banques en profiteront par conséquent des deux côtés.

Une partie de ces millions ira aux compagnies de transport, les négociants y prendront leurs bénéfices, ainsi que les compagnies d'élevateurs, les compagnies de navigation, les assurances, etc.

Mais la grosse masse aura été versée entre les mains des producteurs, ceux-là s'en serviront pour payer

L'hon. M. Lemieux et le conseil de ville

Quelques échevins de Montréal se sont indignés, à la séance du conseil de lundi dernier, de ce que l'hon. M. Lemieux soit venu d'Ottawa prêter le concours de son éloquence aux partisans de la réforme municipale.

L'hon. M. Lemieux, comme contribuable de Montréal, a parfaitement le droit d'avoir une opinion sur la conduite de certains échevins, éclairée par les révélations de la Commission Royale et d'autres enquêtes.

Non seulement il avait le droit d'avoir son opinion, mais il avait aussi le droit de l'exprimer, d'en faire part à ses co-électeurs municipaux.

L'hon. M. Lemieux, d'ailleurs, n'a fait qu'apprécier des faits que la Commission Royale a portés à la connaissance du public tout entier, et qui nous attirent les compliments les moins flatteurs de la part de la presse du Canada et des Etats-Unis.

L'opinion publique saura ce qu'il

L'aviation de demain

QUAND ON "VOLERA" D'EUROPE AUX ETATS-UNIS

Après s'être demandé à quelles causes étaient dus les triomphes de nos audacieux aviateurs, après avoir montré les raisons de l'excellence de nos avions, il n'est peut-être pas inutile de se demander dans quel sens va évoluer cette aviation, née d'hier, et d'essayer de pronostiquer ce qu'elle sera demain.

Les progrès seront, évidemment, rapides, et l'avenir de l'aviation est immense. Quelles seront ses applications ? Je le dirai dans un prochain article. Ce que je vais étudier aujourd'hui, ce sont les premiers progrès que devra réaliser l'aéroplane.

Pour que la navigation aérienne devienne vraiment pratique, il faut que l'oiseau artificiel soit susceptible d'un service prolongé et soit d'une sécurité absolue. Il faut de plus, qu'il ait le pouvoir d'enlever un ou deux voyageurs, il puisse en emporter un nombre plus ou moins considérable ; en un mot, il faut qu'on puisse avoir non seulement des "aéroplanes-voies", mais encore des "aéroplanes-navires". Jusqu'à présent, nous n'avons eu que les premiers ; comment arriverons-nous aux seconds ?

Ce qui fait la supériorité absolue de l'aéroplane sur tous les moyens de locomotion actuellement connus, c'est la "vitesse" de sa marche. Il n'est qu'à se débiter et il marche à l'allure minimum de 70 kilomètres à l'heure. La vitesse de 80 a été atteinte et même dépassée.

Non seulement cette vitesse "peut" mais elle "doit" être augmentée, si l'on veut voir progresser l'aviation. Il ne faut pas oublier que la résistance de l'air au mouvement d'un corps mobile, résistance qui soutient l'aéroplane dans l'atmosphère, est proportionnelle non pas à la simple vitesse, mais au "carré" de cette vitesse, c'est-à-dire que si un aéroplane va deux fois plus vite, sa force portante devient "quatre fois" plus grande, neuf fois si la vitesse est triplée, seize fois si elle est quadruplée. Si l'on veut donc augmenter l'efficacité de nos oiseaux artificiels, il faudra accroître leur vitesse de déplacement.

M. l'ingénieur Soreau a fait cette étude au point de vue mathématique. Il a pris comme type une "famille" d'aéroplanes du même genre (type des frères Voisin), en les supposant tous munis de moteurs ayant le même poids, mais de "hélices" ayant le même rendement, d'ailes sustentatrices ayant le même "coefficient d'efficacité". Dans ces conditions, avec une méthode très sûre et des calculs rigoureux, il a fait voir que le maximum du poids "utile" serait obtenu avec un aéroplane dont les dimensions seraient de dix pour cent seulement supérieures à celles de l'aéroplane ori-

ginal (celui de H. Farman) ; "mais sa vitesse devra être au moins triplée" de la vitesse actuelle, c'est-à-dire atteindre "180 ou 200 kilomètres à l'heure". Alors le poids "utile" atteindrait une tonne ! On arrive à des conclusions analogues avec les aéroplanes monoplans, comme ceux de Bleriot ou d'Esnauld-Pelterie.

Mais alors une question se pose. Quand nos véhicules aériens atteindront cette vitesse de 200 kilomètres à l'heure ; quand, en conséquence de cette énorme rapidité, ils pourront supporter de lourdes charges tant en machines qu'en combustible et en passagers, on ne pourra plus, évidemment, se contenter de les façonner avec des légères armatures de bambou, de bois, d'aluminium, de fils d'acier, qui les constituent aujourd'hui et qui, merveilleux de construction, seraient, dans ces nouvelles conditions, d'une insuffisante solidité. Il deviendrait indispensable d'en renforcer tous les éléments constitutifs pour leur permettre de résister aux efforts plus considérables qu'ils auront à supporter. On aura donc des aéroplanes tout à fait nouveaux, pas beaucoup plus grands que les aéroplanes actuels, mais dans les premières années, moins animés d'une vitesse triple ou même quadruple.

Quand on aura réalisé un tel aéroplane, il deviendra à son tour le type d'une famille nouvelle, et ainsi de suite, de sorte que les oiseaux artificiels, comme toutes les créations du génie humain, se perfectionneront par "approximations successives". La "sécurité" sera le progrès essentiel à réaliser complètement et avant tout : elle sera assurée par le perfectionnement du moteur. Beaucoup d'ingénieurs et de savants pensent qu'elle pourra être assurée, au moins dans les débuts, par l'emploi de "deux" moteurs indépendants, assez puissants pour pouvoir, chacun à lui seul, soutenir et propulser l'appareil, et combinés de telle façon qu'en cas d'arrêt du premier, le second se mette automatiquement en route. C'est une question de dispositif à trouver ; elle sera aisément résolue par l'ingéniosité et l'habileté de nos constructeurs.

Un autre facteur essentiel à la sécurité sera la "hauteur" à laquelle il convient de voler : sans aller aux grandes altitudes, qui seront à peu près interdites à l'aviation, vu la rarefaction de l'oxygène nécessaire à la combustion du mélange gazeux utilisé par le moteur, et vu, d'autre part, la diminution de force portante provenant de la décroissance de densité de l'air, le pense que c'est vers les hauteurs de 200 à 300 mètres que devront s'effectuer les vols de "pratique courante" pour les aviateurs de l'a-

venir. A ces hauteurs les objections précédentes n'existent pas, puisqu'à 100 mètres d'altitude la force portante d'une voiture ne diminue que d'environ un quart-vingtième de sa valeur au niveau du sol. En revanche à cette altitude, l'aéroplane sera soustrait aux remous, aux courants d'air ascendants et descendants occasionnés par les accidents du relief géographique. Rappelons-nous aussi que plus l'aviateur volera-haut, mieux il pourra, pour sa descente par "glissade aérienne", choisir son point d'atterrissage.

Il faudra aussi supprimer, ou tout au moins atténuer cette obligation du départ par roulement sur terrain horizontal : l'aéroplane de l'avenir devra s'enlever "sur place", sans essor, et par ses propres moyens. Comment se fera ce progrès ? par une combinaison de l'hélicoptère et de l'aéroplane ? peut-être ; peut-être autrement, mais cela se fera parce que c'est nécessaire.

La question de l'atterrissage des aéroplanes de très grande vitesse est évidemment délicate. Il est certain que si l'appareil de grandes dimensions que constituera "l'aéroplane-navire" se soutient grâce à sa prodigieuse rapidité de déplacement, il redoutera plus que tout autre, la "panne du moteur" car alors sa surface, réduite par suite de l'accroissement de vitesse, serait insuffisante pour lui permettre de "planer" sans moteur.

C'est peut-être pour cela que les aéroplanes-navires seront réservés aux voyages transatlantiques ou maritimes. Comme il faudra forcément les munir d'une "coque" pour contenir les passagers, cette coque rendra moins dangereux l'atterrissage qui, de la sorte, se fera sur l'eau. Ces traversées transatlantiques aériennes se feraient alors avec des vitesses d'au moins 200 kilomètres à l'heure, c'est-à-dire "qu'on ira d'Europe aux Etats-Unis en une journée !"

Verrons-nous ces progrès qui semblent des miracles ? Je le crois fermement. Je pense que nos fils n'en auront pas le privilège et que nous assisterons nous-mêmes à leur réalisation. Sera-ce dans un an dans deux, dans cinq ? Je n'en sais rien, mais je ne crois pas être un prophète présomptueux en affirmant que cela ne traitera pas : l'aviation est une science de vitesse et ses progrès iront aussi vite que ses engins.

Et quand nous traverserons l'Atlantique en aéroplane, nous pourrions dire que nous aurons vécu dans un beau siècle de gloire pour le génie humain.

ALPHONSE BERGET.

(De "l'Echo de Paris").

BUREAU DE CONTROLE Grande Assemblée

DES ELECTEURS DES QUARTIERS

Saint-Jacques, Lafontaine et Papineau

AU

Marché St-Jacques

COIN ONTARIO ET AMHERST

MERCREDI SOIR, le 15 Sept. 1909, à 8 Heures P.M.

Des orateurs distingués adresseront la parole sur la nécessité de voter en faveur du Bureau de Contrôle et la réduction du nombre des échevins.

RENDEZ-VOUS EN FOULE.

137-3

Otis-Fensom Elevator Co.

LIMITED

Manufacturiers des Ascenseurs Otis-Standard

Ascenseurs Hydrauliques
Ascenseurs Electriques
Ascenseurs à Vapeur
Ascenseurs à la Main

BUREAU PRINCIPAL:

BUREAU MONTREAL:

Edifice Confederation Life 423 Rue St-Jacques

TORONTO, ONT.

MONTREAL, QUE.

OPINIONS

Mauvais moment

(De la "Presse").

Le moment est mal choisi pour censurer les dénonciateurs du régime néfaste que nous subissons à l'Hôtel de Ville depuis trop longtemps et dont nous nous débarrasserons à brève échéance. Lorsque cette censure s'adresse à un ministre de la Couronne, électeur de Montréal, cela devient téméraire. Les révélations faites à la Commission Royale justifieraient le plus humble des contribuables de par-

ter haut et ferme comme l'a fait l'honorable M. Lemieux au Monument National.

Les bons échevins souffrent peut-être comme les mauvais dans cette campagne contre la corruption du péculat et le vol. Nous le regrettons très vivement ; mais les ennuis que la situation actuelle apporte aux honnêtes gens, ne sont que temporaires. L'intérêt public exige que les écuries d'Augias soient nettoyées. L'épuration doit se faire au prix de n'importe quel sacrifice.

Ceux qui étaient au Monument National, l'autre soir, ne peuvent dou-

ter du sentiment qui anime les contribuables de Montréal. A tout prix ils veulent faire disparaître cette peste du patronage, chasser les entrepreneurs de l'hôtel de ville, faire cesser le gaspillage, faire sortir les voleurs du temple. Aussi, le vaste auditoire a-t-il applaudi à outrance les énergiques et éloquentes paroles de l'honorable M. Lemieux et des autres orateurs.

Ce n'est pas le ministre des Postes qui a fait le procès des échevins, du conseil de ville et de notre administration municipale ; ce procès touche à sa fin, puisque la Commission Royale termine ses séances aujourd'hui même. Il reste maintenant au peuple à juger. Il saura, nous l'espérons, distinguer l'ivraie du bon grain lorsque viendra le jour du scrutin.

On a attribué à l'honorable M. Lemieux des paroles qu'il n'a pas dites ; le ministre des Postes n'a pas plus dénoncé un échevin qu'un autre. Il n'a pas plus parlé de la corruption du péculat et le vol. Nous le regrettons très vivement ; mais les ennuis que la situation actuelle apporte aux honnêtes gens, ne sont que temporaires. L'intérêt public exige que les écuries d'Augias soient nettoyées. L'épuration doit se faire au prix de n'importe quel sacrifice.

Ceux qui étaient au Monument National, l'autre soir, ne peuvent dou-

Coups de plume

Le pôle nord est découvert.

Il ne reste plus qu'à découvrir, remarque plaisamment le "Journal" d'Ottawa, qui l'a découvert.

Etes-vous pour le bureau de contrôle ?

OUI.

Etes-vous pour la réduction du nombre des échevins ?

OUI.

A lundi prochain.

Une compagnie d'assurance anglaise vient d'innover, en donnant avis qu'elle ne se porte pas responsable en cas d'accidents survenus par l'usage d'"aéroplanes ou autres machines volantes."

Qui eût prévu cette disposition commerciale, il y a un an ?

Les journaux de Toronto calculent que l'exposition y a rapporté un surplus de \$70,000.

En dehors des avantages de réclame et des sommes dépensées par les visiteurs en dehors de l'enceinte où est tenue l'exposition, qui sont beaucoup plus importants encore, on voit que cette dernière est, en elle-même, ce que les anglais appellent "a paying proposition."

On a traduit, au point de vue documentaire, dans les journaux anglais de Montréal, l'article par lequel la feuille des entrepreneurs, auxquels le régime municipal actuel verse ses faveurs, fait appel aux Canadiens-français et leur demande de voter "non" aux questions du referendum.

Les trois quotidiens de langue française, à Montréal, ont répudié énergiquement ce cri de race, aussi honteux que faux. Les contribuables des deux langues le répudieront avec la même force, le 20 septembre prochain.

UNE PROTESTATION DU CARDINAL KOPP

Un détail saillant du congrès catholique de Breslau a été l'exclusion des catholiques polonais. On sait que les lois sur les réunions, que le prince de Bismarck a fait voter, interdisent au Polonais de prononcer en public des discours dans leur langage, à moins qu'ils n'en aient obtenu l'autorisation expresse des autorités. Le cardinal Kopp sollicita du gouvernement cette permission pour les catholiques polonais, qui voulaient participer au congrès de Breslau. L'autorisation fut refusée.

Le cardinal Kopp en fut vivement affecté et, dans un discours qu'il prononça au sein du congrès, il ne put



CIGARETTES EGYPTIENNES

MOGUL

La culture du tabac employé dans la fabrication des Cigarettes Mogul, est une culture véritablement épuisante.

Le sol, pour cette culture exige des engrais fréquemment employés

Il faut des années d'expérience pour savoir exactement quand et comment employer ces engrais.

Ces connaissances sont importantes, car l'emploi d'engrais exerce une grande influence sur la qualité du tabac.

Tous les soins possibles sont donnés à la culture du tabac pour la fabrication des Cigarettes Mogul.

Voilà pourquoi, la Cigarette Mogul possède cette finesse de goût et cette arôme si agréables et si séduisants.

Elles sont vendues, avec bouts unis ou en liège à raison de 10 pour 15 cts.

Essayez-en une boîte aujourd'hui.

S. ANAGYROS.

508

PIANOS A LOUER

Pianos à louer depuis \$2.00 par mois en montant. Six mois de l'été jusqu'à l'automne. Le piano, système d'un seul et conditions de paiement faciles. S'agit d'agence pour les pianos Steinway et Piano-Finola. Démonstrations tous les jours chez NORDHEIMER'S, Limited, 159 rue St-Catherine Ouest. Phone 2004.

LA SEANCE DE CLOTURE DE LA COMMISSION ROYALE

(Suite de la dernière page)

—Je n'en ai pas eu connaissance.
—Celui qui se serait permis d'émettre un tel blanc note l'aurait vu mis à la porte de votre bureau?
—Il aurait fallu que je voie mes associés.
—Vous n'y auriez personnellement pas consenti?
—C'est une autre affaire.
—Ni vos associés, ni vos employés ne l'ont fait?
—Je ne le crois pas.
Par M. McAvoy:
—Durant ces quatre dernières années avez-vous jamais en quelque nom que ce soit donné de l'argent, ou une valeur quelconque, à des échevins?
—Non.
—En vue de récompenser des échevins avez-vous fait des opérations de bourse?
—Non.
—Votre compagnie a-t-elle fait des opérations de bourse pour la Compagnie du Gaz?
—Non.
—La M. L. H. & P. Co. contrôle-t-elle d'autres compagnies?
—Oui, les compagnies de Chamblay, de Lachine, l'Imperial Gas Co., la Standard et indirectement la compagnie de Shawinigan.

M. H. S. HOLT,

président de la M. L. H. & P. Co.
Le témoin a d'abord été président de la Cie du Gaz, puis président de la M. L. H. & P. Co. Il n'a pas été mêlé à la fusion de la compagnie de Lachine avec la M. L. H. & P. Co. Quant à la question de la soumission pour l'éclairage de la ville, il sait qu'il y a eu des réunions qui n'ont abouti à aucun résultat, bien que les prix offerts étaient abordables.

Malgré toute la pression qu'exerce M. Laflamme sur le témoin, il n'est pas possible de rien savoir de lui, et M. Holt dit finalement que suivant lui, tous les échevins peuvent sortir de la salle avec un certificat de virginité.

Il admet en connaître plusieurs, les échevins L. A. Lapointe, Giroux, Laval, par exemple.

Le contrat annuel pour les lampes est de \$102 par année. A \$60, la compagnie perdrait de l'argent. Il établit ensuite les prix de revient des pouvoirs en chevaux vapeur pour en arriver à donner le bénéfice réalisé par la Cie, qui serait de 40 pour cent.

M. MORIN,

comptable de la maison L. J. Forget.
On demande au témoin s'il a fait des recherches et, comme il répond négativement, M. Laflamme lui demande de voir si, en 1901, un certain nombre de chèques au montant de \$5,000 à \$9,000 entre juin et septembre, ont été débités au compte L. J. Forget et Cie.

Le juge lui dit de revenir vers 4 heures 1-4.

M. Laflamme se plaint ensuite de ce qu'on ait assigné plusieurs fois l'hon. H. B. Rainville et M. Rodolphe Forget sans qu'ils répondent à l'appel de la Commission.

Le commissaire ordonne alors à un huissier d'aller chercher l'hon. Rainville, quant à M. R. Forget, on le croit à Saint-Irène.

M. J. PELLETIER, contrôleur

Par M. Laflamme:
—Vous avez les mandats payés aux fournisseurs de la ville pour achats de chevaux?
—Oui.

—Ces mandats ont été payés à M. Roch Marien lui-même?

—Oui. Au bas de chacun de ces chèques on trouve le mot "correct" et la signature J. Beaulieu. A l'exception cependant de deux, un au montant de \$135 le second de \$670 initialement J. B. et l'autre par M. Damours et le chef Benoit.

—Vous connaissez M. Beaulieu. Etait-ce un homme exact dans l'accomplissement de ses devoirs?

—Oui.

M. JOS. BROSSARD, marchand de chevaux

—Vous avez déjà vendu des chevaux au département des incendies?

—Oui, 5 ou 6 par année.

—Qui achetait les chevaux?

—M. Beaulieu.

—En connaissait-il la valeur?

—Parfaitement.

—Depuis qu'il est mort qui achète?

—M. Damours.

—Avez-vous jamais donné ou fait payer au chef Benoit un sou de commission?

—Non.

—Ni à lui, ni à personne?

—Non.

—A-t-il essayé de vous influencer?

—Jamais.

Par M. Laflamme:

—Avez-vous été en contact avec le chef Benoit?

—Jamais.

Par M. Laflamme:

—Etant donné que la Cité aurait payé depuis 1888 une moyenne de \$125 par cheval. Ce prix-là, suivant vous, était-il cher?

—Non. Les chevaux étaient bon marché.

—Quel est le prix moyen que vous avez chargé?

—\$150 et plus. J'en ai vendu au-dessus de \$200 et 5 ou 6 à \$312.

—Avez-vous des chevaux de la brigade sont-ils bons?

—Oui.

Par M. Laflamme:

—Connaissez-vous M. Roch Marien. Croiriez-vous qu'il se fâisserait plumer?

—Il prend un petit coup des fois.

Par M. Laflamme:

—N'en prend-il pas de gros aussi. Marien vendrait-il des chevaux pour \$85.

—Ça n'a pas de bons sens.

A ce moment l'honorable H. B. Rainville, entre dans la salle et M. Laflamme demande à ce qu'il soit de suite interrogé.

—Vous êtes actionnaire de la M. L. H. & P. Co.?

—Oui, depuis 20 ans.

—Avez-vous connaissance des négociations de 1901?

—Je m'en suis occupé.

—Avez-vous essayé de persuader les récalcitrants?

—Je ne me souviens pas.

—Il y avait des échevins pour et contre et le contrat a passé à deux-
xième fois en septembre. Comment expliquez-vous cette question de majorité?

—C'est aux échevins que vous devriez demander cela.

—Vous avez été échevin?

—Pendant 18 ans.

—Vous aviez en conséquence l'expérience des choses de l'Hôtel de Ville?

—Je n'y suis jamais allé depuis que je suis sorti de l'échevinat en 1900?

—Avez-vous pris quelque part aux négociations?

—Ni de près, ni de loin.

—Ce n'était pas nécessaire?

—Je n'en sais rien.

—Y a-t-il eu des échevins approchés par les tierces personnes?

—Je n'en sais rien personnellement.

—Avez-vous été informé que des échevins ont été approchés?

—Par les journaux seulement. Je ne suis que directeur et cela ne me touchait pas personnellement.

—Affirmez-vous qu'en aucune circonstance, aucun des membres du Conseil a reçu quelque chose de la Compagnie, de ses officiers ou de quelques intermédiaires?

—Personnellement, je n'en sais rien.

—Connaissez-vous M. Rod. Huet?

—C'est mon ami, je le vois tous les jours. En 1901 il n'était pas à Montréal. Je crois qu'il est arrivé ici à la fin de cette année.

—Avez-vous discuté dans le temps des chances problématiques de ce contrat?

—Peut-être. Je m'intéressais au contrat. J'ai du en parler à des échevins, mais je ne me souviens de rien. J'ai du plaider la cause de la Cie.

—Avez-vous déjà vu des certificats d'achats émis par un bureau de courtiers de Montréal portant que la marge du stock serait payée sans déboursement?

—Non, jamais.

—Connaissez-vous M. Mark Workman?

—Oui, pas particulièrement.

LE CHEF BENOIT

Par M. Laflamme:

—Quels étaient les vendeurs de chevaux de votre département?

—MM. Marien, Jacobs, Lefebvre, Pearson et Brossard.

—Qui faisait les achats?

—M. Beaulieu et après sa mort M. Damours.

—Quelle opinion aviez-vous de M. Beaulieu?

—C'était un parfait honnête homme.

—M. Marien aurait-il pu tromper M. Beaulieu?

—Non.

—Au cours des 20 dernières années on a acheté pour \$7,535 de chevaux à M. Roch Marien et M. Marien a dit que sur ces ventes il vous a payé une somme de \$1,500 à \$2,000?

—J'ai été le plus étonné du monde de cette nouvelle.

—Avez-vous reçu de quelque commerçant de chevaux un sou pour achat de chevaux?

—Jamais. Je n'avais rien à faire avec l'achat et n'avais aucune autorité sur M. Beaulieu.

—Etes-vous intervenu dans les fonctions de M. Beaulieu?

—Jamais. Personne du reste n'aurait dicté la ligne de conduite de M. Beaulieu.

Par M. Laflamme:

—M. Marien est un de vos amis?

—Oui, comme ça.

—Pourquoi donc M. Marien raconte-t-il des choses comme M. Mondav?

—Je l'ignore.

—Etait-ce un de vos intimes?

—J'allais chez lui pour voir les chevaux. J'y suis allé avec M. Beaulieu.

—Vous admettez alors, que vos conseils avaient quelque autorité?

—Non. M. Beaulieu était meilleur juge que moi.

—A venir jusqu'au jour où il a rendu son témoignage, avez-vous parlé à M. Marien?

—Je ne me souviens pas.

—Vous êtes-vous jamais chicané ensemble.

—Jamais, il y a eu chicane je crois entre M. Beaulieu et M. Marien, mais pas avec moi.

—Vous le considérez comme un honnête homme?

—Oui.

—Comment expliquez-vous qu'un homme tel que M. Marien soit venu faire de telles déclarations devant la Commission?

—Je ne me l'explique pas.

—Alois c'est un fou ou un parjure?

—Je ne peux le placer autrement. Il doit y avoir contre moi des conspirateurs.

—M. Marien est venu ici pour dire à la Commission qu'une somme de \$40 lui avait été retournée par l'échevin Méd. Martin, ce dont il avait été fort surpris et ce n'est qu'incidentement, que votre nom a été mis en jeu bien malgré M. Marien cependant. Affirmez-vous que vous êtes le jouet d'une conspiration?

—Oui.

—Nommez-nous donc vos ennemis?

—Je ne m'en connais pas, c'est un mystère.

—Pendant tout le temps que vous avez connu M. Roch Marien avez-vous soupé avec lui, vous a-t-il traité?

—Traité, peut-être.

—Vous a-t-il rendu quelque service?

—Pas que je sache.

—Alors avouez qu'il était surpris de voir les accusations portées contre vous par M. Marien?

—J'en ai été zélé.

—Et vous n'avez pas essayé d'avoir quelque recours sur lui?

—J'ai consulté mon avocat qui m'a donné des conseils à ce sujet.

—Vous devez avoir eu l'idée d'aller voir M. Marien. Entre homme on se parle on se comprend?

—J'ai préféré attendre.

—C'est-à-dire que vous vous trouvez dans la position désagréable d'avoir deux de vos amis qui sont des parjures ou des fous?

—Certainement.

—Et vous mettez M. Marien au même rang que M. Mondav.

—C'est absolument la même chose.

M. H. Ferns, président des déviateurs, vient ensuite confirmer le témoignage de M. Laflamme par M. G. W. Parent, au sujet de certaines expropriations.

On passe ensuite au témoignage de l'échevin Lévesque, président du Comité de l'Hôtel de Ville.

Par M. Laflamme:

—Connaissez-vous M. Herc. Lessard et avez-vous lu son témoignage?

—Oui.

—Il a été question entre lui et vous d'après ce témoignage d'une somme de \$1,000, que vous lui auriez réclamée si vous réussissiez à faire abandonner le contrat à M. Laurier.

—M. Lessard est venu me voir sur la rue Sainte-Catherine, pour me dire que le contrat Laurier était trop bon marché et s'il ne pouvait pas avoir ce contrat. Je n'ai jamais reçu d'argent de M. Lessard.

—M. Laurier a dit vous avoir livré du cuivre et de la vitre?

—Certainement, j'avais un contrat exigeant ces matériaux et il m'a livré 20 feuilles de cuivre que je lui avais demandées. Plus tard, j'ai su que j'avais un reçu de \$63.60 daté du 4 août 1908. Je l'ignorais auparavant. Mon comptable seul le savait. Je n'ai jamais demandé rien à M. Laurier, que j'entendais payer comme tout le monde.

—M. Jacob a juré que lors du contrat pour la construction d'une écurie, vous lui aviez demandé \$1,000, en parlant de certains échevins?

—Je n'ai jamais demandé aucun argent à M. Jacob. M. Jacob a affirmé la chose à l'Hôtel de Ville et j'ai pris une action contre lui.

—Vous lui auriez refusé de signer des mandats par la suite?

—Certainement, et j'avais des raisons valables pour cela, car le contrat n'était pas fait suivant les spécifications et on y avait employé du vieux matériel et du bois qui n'avait pas les dimensions voulues et n'était pas celui dont on devait se servir.

—Et c'est après cela que toutes ces accusations contre vous ont été formulées?

—Oui, et comme question de fait tout cela est faux.

—Vous n'avez jamais demandé aucune somme d'argent?

—Non.

—M. Jacob fils, vous accuse en outre de lui avoir demandé une somme d'argent par téléphone pour l'élection de l'échevin Méd. Martin?

—C'est encore faux.

—M. Damase Leclair, contracteur, prétend vous avoir dit: "Maintenant que tu es échevin j'espère qu'on aura des contrats," à quoi vous auriez répondu: "Oui, et tu paieras 5 ou 10 pour cent de commission."

—J'ai vu M. D. Leclair dans la rue et je lui ai dit que quand il y aurait des contrats, je l'en avertirai et que je l'appellerais. Pour un certain contrat, il voulait que je lui avance soixante-dix centimes et je lui ai demandé 5 p.c. pour cela. Il a sans doute confondu ce 5 pour cent sur cette avance, pour une commission sur son contrat. Du reste, je n'ai jamais avancé le dépôt, je lui avais demandé 5 pour cent, pour me débarrasser de lui.

Par M. Laflamme:

—Vous avez compris dans la transaction Laurier Lessard que les \$1,000 étaient pour vous?

—Je ne m'en suis pas indigné pour cela.

—Comment expliquez-vous la réception de ce reçu de M. Laurier, jamais payé cependant?

—Je ne me l'explique pas, demande à mon commis, M. Gaboury.

—Vous n'êtes pas chicané avec vos amis et vous les mettez dans le même sac.

—Que voulez-vous?

—Pourquoi êtes-vous allé vous promener à la Pointe St-Charles, afin d'y visiter l'écurie en construction?

—Pour me rendre compte par moi-même de ce qu'on m'en avait dit. J'ai écrit une lettre à ce sujet à M. R. Montbriand, architecte. Quant à M. Jacob, il s'en révent aussi.

—Certainement, ils révent.

—Ils se parjurent.

—Oui.

—Le jeune Jacob, suivant vous, vient venu se parjurer pour rendre service à l'échevin Méd. Martin?

—Je l'ignore et ne comprends rien à cela.

—Et pour M. Damase Leclair?

—M. Leclair a mal compris quand je lui ai parlé de commission.

—J'ai été informé, M. Lésperance, que vous aviez employé du vieux bois venant de l'Hôtel de Ville pour couvrir les flancs de votre yacht?

—Je n'ai pas de yacht d'abord et n'ai jamais employé ce bois. Il était du reste la propriété du contracteur.

M. HONORE LAFLAUR, restaurateur

Le témoin qui avait été entendu durant la matinée est de nouveau réinterrogé.

M. Laflamme jure de nouveau qu'il ignorait totalement pour quel était le chèque que lui a remis M. Baillargeon.

Ce dernier témoignage clot la Commission Royale, instituée par ordre du gouverneur en conseil, pour faire une enquête sur l'administration municipale de la ville de Montréal.

M. Gonzalve Desaulniers, avant l'ajournement de la séance, se lève pour exprimer au Commissaire Royal, le juge Cannon, toute la gratitude que le Barreau éprouve le besoin de lui soumettre, pour la bienveillance avec laquelle il a conduit les débats durant les longues séances qu'elle a exigées. En s'appuyant sur les articles des nouveaux statuts, M. Desaulniers demande au Commissaire, à ce que les avocats, qui comme lui, sont venus contribuer à la recherche de la justice et ont pris part indirectement à la confection du long rapport que le juge adressera au Lieutenant Gouverneur, soient payés de leur travail par l'institution des Commissions Royales, le prévoit.

En réponse aux remarques de M. Desaulniers, le Commissaire Royal dit que les avocats devront d'ici la fin du mois soumettre leur mémoire de frais et qu'il présentera quant à lui-même la requête qu'on vient de lui formuler dans son rapport au Lieutenant Gouverneur.

M. Perron, avocat des citoyens se lève ensuite, ainsi que M. Laflamme et M. Maréchal, pour remercier à leur tour le Commissaire de la délicatesse avec laquelle l'enquête a été conduite. Ils en attendent tout le meilleur et ils se félicitent de l'esprit d'équité qui a toujours animé le Commissaire Royal, ils s'inclinent tout à l'avance sur les conclusions du rapport qui devra ouvrir une ère de prospérité nouvelle pour la ville de Montréal.

Finalement, le juge Cannon remercie tous les avocats de l'aide qu'ils

lui ont apportée dans la lourde tâche qu'il avait à remplir et dit qu'il est toujours flatté de pouvoir descendre du banc après avoir siégé aussi longtemps dans une cause si difficile, en n'ayant pas à relever le moindre incident disgracieux, grâce à la parfaite entente qui existe entre les membres du barreau et la magistrature.

Les sténographes devront fournir leurs rapports avant le 28 septembre courant.

SEANCE DE L'AVANT-MIDI

A la séance d'hier matin, le commissaire se disposa à entendre les témoins Baillargeon et Robert. M. L. J. Gauthier regretta qu'on eût attendu jusqu'au dernier jour à cause de la difficulté d'établir une contre-preuve. Le commissaire autorisa les témoignages.

M. J. B. Baillargeon raconta qu'au mois de mai 1906 il demanda à l'échevin Gadbois s'il lui serait possible de construire une écurie à l'angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Urbain. L'échevin Gadbois lui répondit affirmativement, mais moyennant \$100 qui seraient déposés chez M. H. Laflamme, restaurateur du quartier Saint-Jacques. Il a déposé un chèque selon entente. Plus tard l'échevin Gadbois lui dit que le montant était trop insignifiant et qu'il n'avait pas osé en parler à ses collègues. Il lui aurait fallu \$500. La demande passa à la commission d'hygiène et ensuite il se fit un travail assez actif avant que le rapport fut présenté au conseil. Le matin de l'assemblée du Conseil il reçut plusieurs messages téléphoniques qu'il croit avoir été transmis par l'échevin Gadbois. La première fois, on le sommait de déposer \$500 et la seconde fois \$1,000.

Il a vu aussi l'échevin Nault qui lui a demandé \$200 pour son vote, par l'entremise de M. J. A. N. Pruneau, avocat. Le témoin n'a pas voulu payer, et l'après-midi du vote, l'échevin Nault essaya d'avoir un "next meeting", mais il ne réussit pas, le permis ayant été accordé par 37 échevins. Après cette assemblée du Conseil, l'échevin Gadbois serait allé le trouver lui demandant \$500 de la part de ses collègues, sans nommer ceux-ci. M. Baillargeon aurait dit à l'échevin Gadbois qu'il lui payerait rien, parce qu'il croyait qu'il avait travaillé contre lui. Quelques jours plus tard l'échevin Gadbois serait retourné de nouveau pour la même chose.

Le témoin dit qu'il n'a jamais déposé un chèque de \$500. En réponse à M. Laflamme, le témoin déclare n'avoir jamais dit qu'il déposait le chèque sur le bout du comptoir alors que deux de ses employés seraient cachés sous le comptoir.

M. Baillargeon produit la photographie du chèque qui aurait été détruit lors des élections provinciales du quartier St-Louis. Il croit que c'est M. Gaston Maillet qui a détruit ce chèque; il voulait s'en servir au cas où l'échevin Gadbois se serait présenté contre M. Gadbois Langlois. Le témoin ne remit le chèque à M. Maillet que sur promesse qu'on lui en remettrait une photographie.

Par M. L. J. Gauthier:

—De qui avez-vous acheté le terrain de votre écurie?

—Des sœurs de Nazareth. Il n'y avait pas dans mon contrat de con-

dition pour que je n'y construisse pas d'écurie. Quand le témoin remit le chèque à M. Laflamme, il était seul avec lui, dans une petite chambre. Il parla également seul à seul avec l'échevin Gadbois, excepté une fois.

—Quand?

—Après l'obtention de mon permis, le 22 juin, à mon bureau, où se trouvaient MM. G. Lefort, J. Robert, J. O. Baillargeon, J. T. Primeau, J. O. Proulx (mort). La conversation eut lieu dans mon bureau.

—Quelle est la longueur de votre bureau?

—15 pieds par 30.

—Vous en dilettante, à la déprécier quand l'échevin Gadbois est allé pour collecter, il a dit à ses amis de se placer de façon à ne pas être vus. Ils se sont placés 3 sous le comptoir et deux derrière la porte. Il

FINANCE ET COMMERCE

NOUVELLES FINANCIERES

A MONTREAL

Malgré l'amélioration de Wall Street, le marché de Montréal, toujours inquiet, clôture avec tendance à la baisse.

Le Rubber décline de 1 point $\frac{1}{2}$, le Power perd $\frac{3}{4}$ de point et le Pacifique $\frac{1}{2}$ de point. Le reste de la liste est stationnaire.

Le marché local, hier, fut peuvé d'une mollesse très prononcée, malgré l'amélioration légère, il est vrai du marché de New-York.

On est encore inquiet, ici, et par conséquent l'on se méfie, car la situation est loin d'être claire. Tant que les prix se maintiennent à un niveau moyen ou bas, à Wall Street, on est plus tranquille, mais dès que le niveau monte la crainte s'empare des esprits, crainte souvent justifiée, car si l'on cherche à déterminer la cause de tel ou tel mouvement de hausse ou de baisse, on ne trouve que le vide; rien de sérieux et de tangible, pas même, un fait moral ne vient soutenir ce mouvement. On se voit donc dans l'obligation de conclure de la façon la plus logique et de se conformer son attitude à ces conclusions, car celles qui soient les dispositions prises pour dissimuler le truc employé, elles n'empêchent pas le bout de l'oreille de passer et on est fixé aussitôt.

C'est pour cela, ou presque, que nos financiers ont montré de la prudence et que le public, lui-aussi, fait preuve de la plus grande circonspection. Notre marché est donc condamné à végéter par la faute des autres ou tout au moins à vivre et à se mouvoir dans une atmosphère d'inquiétude et de crainte.

A l'ouverture, le marché était ferme et dès la première heure de bonnes transactions furent faites sur quelques valeurs actives.

La journée s'annonçait bien et semblait devoir se terminer à la hausse, ce fut le contraire qui se produisit, car malgré la tendance de Wall Street à s'élever vers un niveau meilleur, nos financiers, assez peu rassurés, aimèrent mieux restreindre leur action et le public partagea leur manière de voir.

Naturellement les baissiers s'en donnèrent à cœur joie et attaquèrent avec vivacité; l'occasion était bonne, ne la laissons pas passer, disaient-ils, bien que la hausse précédente n'eût pas atteint le niveau auquel ils eussent désiré la voir monter.

La plus grande partie des valeurs actives essuyèrent des pertes de 1-4 à 1 point, tant dans la matinée que dans la séance du soir; parmi ces valeurs le Rubber vient en tête avec une perte de 1 point 1-2, nous avions annoncé cette baisse, les conditions dans lesquelles la hausse récente de cette valeur eût lieu ne laissant aucun doute à ce sujet; le Pacifique Canadien déclina de 5-8 de point, l'Iron C. de 1-4 de point, et le Power de 3-4 de point.

A part l'Ogilvie qui fit preuve de figure, quoique très calme, le reste de la liste clôture faible ou stationnaire.

En résumé séance trop calme et peu satisfaisante, mais la position technique du marché est toujours solide.

Wall Street s'est amélioré un petit peu hier, mais cette amélioration a été assez mal goûtée non seulement ici, mais même à New-York. A notre sentiment cette tendance à l'amélioration n'est pas régulière, elle est mal fondée et mal supportée, elle peut durer et augmenter pendant un ou deux jours encore, mais il ne faudrait pas s'attarder à la clôture, ce soir, il n'en restait plus trace; c'est le sort qui lui est dévolu, la pauvre.

Quand on examine la situation et qu'on voit à quels moyens les chefs du marché ont recours pour fonder la hausse, on est étonné que ces moyens trouvent encore des gens assez crédules pour les accepter. Mais c'est ainsi que ça marche là-bas; la valeur réelle des stocks ne sert pas

à ce L. J. N., C. J. O. et South-ern Ry.

L'argent fut passablement demandé, 3 pour cent sur demande et de 4 1-4 à 4 1-2 pour cent à temps. Londres acheta, au cours de la séance, environ 20,000 actions.

A la clôture le marché était irrégulier, mais avec des avances nettes, dans plusieurs valeurs, variant entre 1 et 5 points.

Les ventes d'obligations représentèrent une valeur de \$4,100,000. Le total des ventes a été de 721,906 actions.

L'ARGENT A NEW-YORK

Le marché monétaire, à Wall Street, ouvrit à 2 1-2 pour cent; plus haut 3 p. cent; plus bas, 2 1-4 p. cent; clôture de 2 1-4 à 2 1-2 pour cent.

LES VENTES A WALL STREET

Les ventes d'hier, à Wall Street, se répartissent sur les valeurs suivantes: Amal. Copper 34,400 actions; American Tel. & Tel. 22,300; American Smelting, 8,400; Atchafson 10,800; Brooklyn Transit, 5,200; Chesapeake & Ohio 26,600; Chicago Mil. & St. Paul, 8,200; N. Y. Central, 8,300; Penna. 21,200; Reading, 159,300; Rock Island, 6,300; Southern Pac. 23,100; Union Pac., 92,700; do. pfd. 15,400; U. S. Steel 105,100; Western Union 18,400.

L'ILLINOIS CENTRAL

Le successeur de M. Harriman n'est pas désigné.

New-York, 14. — Les directeurs de l'Illinois Central ont demandé au président Harahan de nommer un comité chargé de préparer des résolutions au sujet de la mort de M. Harriman. Le successeur de M. Harriman, comme membre du conseil, n'a pas encore été choisi.

J. P. MORGAN ET LA NATIONAL CITY BANK

New-York, 14. — J. P. Morgan, jr. vient d'être élu directeur de la National City Bank. Cette nomination est regardée à Wall Street comme ayant une très importante signification.

LE SOUTHERN PACIFIC

W. Rockefeller et J. H. Schiff sont élus membres du conseil.

New-York, 14. — A l'issue de l'assemblée des administrateurs du Southern Pacific, aujourd'hui, l'ex-juge Lovett fut élu président du comité exécutif et MM. W. Rockefeller et J. Schiff membres du conseil d'administration et du comité exécutif.

L'ASSEMBLEE DE LA ROSE

Les administrateurs se réuniront lundi prochain.

(Dépêche spéciale au "Canada.") Toronto, 14. — Les administrateurs de la Rose Mines se réuniront lundi prochain et on croit que le dividende régulier trimestriel sera déclaré sur les deux stocks.

Il avait été question, il y a quelque temps, de placer la Nipissing Co. sur une base trimestrielle de 5 pour cent et les valeurs de la Rose sur une base trimestrielle de 4 pour cent.

Aucun changement n'aura lieu dans la méthode de déclaration des dividendes.

LES PLANS DE M. HARRIMAN

Les plans du fameux financier seront mis à exécution par ses successeurs.

(Dépêche spéciale au "Canada.") New-York, 14. — Selon un rumeur qui circule dans les cercles financiers de Wall Street, rumeur que semblent confirmer mes renseignements personnels, je suis en mesure de vous annoncer que les idées conçues par M. Harriman seront mises à exécution et poussées aussi loin que possible. On

LES PLANS DE M. HARRIMAN

Le rumeur que l'American Telephone allait prendre le contrôle de la Western Union trouva de nombreux échos et Western Union vendit 2 points 1-2 au-dessus de 82.

St-Louis. — At San Francisco furent plus forts à la nouvelle que le dividende allait être remis.

Union Pacific privil. vendit au-dessus de 110 et le commun enregistra une hausse de 3 points à 204 3-8.

L'American Linseed Oil Co. publia un rapport financier portant que les bénéfices U. S. Steel fut ain-

ST-CYR, GONTHIER & FRIGON ADMINISTRATEURS FIDEL-COMMISSAIRES

ACHAT ET VENTE DE DEBENTURES. ADMINISTRATION DE SUCCESSIONS. NEGOCIATIONS D'EMPRUNTS.

17 COTE DE LA PLACE D'ARMES, MONTREAL. TELEPHONE MAIN 2701. 122-124-126-128-130-132-134-136-138-140-142-144-146-148-150-152-154-156-158-160-162-164-166-168-170-172-174-176-178-180-182-184-186-188-190-192-194-196-198-200-202-204-206-208-210-212-214-216-218-220-222-224-226-228-230-232-234-236-238-240-242-244-246-248-250-252-254-256-258-260-262-264-266-268-270-272-274-276-278-280-282-284-286-288-290-292-294-296-298-300-302-304-306-308-310-312-314-316-318-320-322-324-326-328-330-332-334-336-338-340-342-344-346-348-350-352-354-356-358-360-362-364-366-368-370-372-374-376-378-380-382-384-386-388-390-392-394-396-398-400-402-404-406-408-410-412-414-416-418-420-422-424-426-428-430-432-434-436-438-440-442-444-446-448-450-452-454-456-458-460-462-464-466-468-470-472-474-476-478-480-482-484-486-488-490-492-494-496-498-500-502-504-506-508-510-512-514-516-518-520-522-524-526-528-530-532-534-536-538-540-542-544-546-548-550-552-554-556-558-560-562-564-566-568-570-572-574-576-578-580-582-584-586-588-590-592-594-596-598-600-602-604-606-608-610-612-614-616-618-620-622-624-626-628-630-632-634-636-638-640-642-644-646-648-650-652-654-656-658-660-662-664-666-668-670-672-674-676-678-680-682-684-686-688-690-692-694-696-698-700-702-704-706-708-710-712-714-716-718-720-722-724-726-728-730-732-734-736-738-740-742-744-746-748-750-752-754-756-758-760-762-764-766-768-770-772-774-776-778-780-782-784-786-788-790-792-794-796-798-800-802-804-806-808-810-812-814-816-818-820-822-824-826-828-830-832-834-836-838-840-842-844-846-848-850-852-854-856-858-860-862-864-866-868-870-872-874-876-878-880-882-884-886-888-890-892-894-896-898-900-902-904-906-908-910-912-914-916-918-920-922-924-926-928-930-932-934-936-938-940-942-944-946-948-950-952-954-956-958-960-962-964-966-968-970-972-974-976-978-980-982-984-986-988-990-992-994-996-998-1000-1002-1004-1006-1008-1010-1012-1014-1016-1018-1020-1022-1024-1026-1028-1030-1032-1034-1036-1038-1040-1042-1044-1046-1048-1050-1052-1054-1056-1058-1060-1062-1064-1066-1068-1070-1072-1074-1076-1078-1080-1082-1084-1086-1088-1090-1092-1094-1096-1098-1100-1102-1104-1106-1108-1110-1112-1114-1116-1118-1120-1122-1124-1126-1128-1130-1132-1134-1136-1138-1140-1142-1144-1146-1148-1150-1152-1154-1156-1158-1160-1162-1164-1166-1168-1170-1172-1174-1176-1178-1180-1182-1184-1186-1188-1190-1192-1194-1196-1198-1200-1202-1204-1206-1208-1210-1212-1214-1216-1218-1220-1222-1224-1226-1228-1230-1232-1234-1236-1238-1240-1242-1244-1246-1248-1250-1252-1254-1256-1258-1260-1262-1264-1266-1268-1270-1272-1274-1276-1278-1280-1282-1284-1286-1288-1290-1292-1294-1296-1298-1300-1302-1304-1306-1308-1310-1312-1314-1316-1318-1320-1322-1324-1326-1328-1330-1332-1334-1336-1338-1340-1342-1344-1346-1348-1350-1352-1354-1356-1358-1360-1362-1364-1366-1368-1370-1372-1374-1376-1378-1380-1382-1384-1386-1388-1390-1392-1394-1396-1398-1400-1402-1404-1406-1408-1410-1412-1414-1416-1418-1420-1422-1424-1426-1428-1430-1432-1434-1436-1438-1440-1442-1444-1446-1448-1450-1452-1454-1456-1458-1460-1462-1464-1466-1468-1470-1472-1474-1476-1478-1480-1482-1484-1486-1488-1490-1492-1494-1496-1498-1500-1502-1504-1506-1508-1510-1512-1514-1516-1518-1520-1522-1524-1526-1528-1530-1532-1534-1536-1538-1540-1542-1544-1546-1548-1550-1552-1554-1556-1558-1560-1562-1564-1566-1568-1570-1572-1574-1576-1578-1580-1582-1584-1586-1588-1590-1592-1594-1596-1598-1600-1602-1604-1606-1608-1610-1612-1614-1616-1618-1620-1622-1624-1626-1628-1630-1632-1634-1636-1638-1640-1642-1644-1646-1648-1650-1652-1654-1656-1658-1660-1662-1664-1666-1668-1670-1672-1674-1676-1678-1680-1682-1684-1686-1688-1690-1692-1694-1696-1698-1700-1702-1704-1706-1708-1710-1712-1714-1716-1718-1720-1722-1724-1726-1728-1730-1732-1734-1736-1738-1740-1742-1744-1746-1748-1750-1752-1754-1756-1758-1760-1762-1764-1766-1768-1770-1772-1774-1776-1778-1780-1782-1784-1786-1788-1790-1792-1794-1796-1798-1800-1802-1804-1806-1808-1810-1812-1814-1816-1818-1820-1822-1824-1826-1828-1830-1832-1834-1836-1838-1840-1842-1844-1846-1848-1850-1852-1854-1856-1858-1860-1862-1864-1866-1868-1870-1872-1874-1876-1878-1880-1882-1884-1886-1888-1890-1892-1894-1896-1898-1900-1902-1904-1906-1908-1910-1912-1914-1916-1918-1920-1922-1924-1926-1928-1930-1932-1934-1936-1938-1940-1942-1944-1946-1948-1950-1952-1954-1956-1958-1960-1962-1964-1966-1968-1970-1972-1974-1976-1978-1980-1982-1984-1986-1988-1990-1992-1994-1996-1998-2000-2002-2004-2006-2008-2010-2012-2014-2016-2018-2020-2022-2024-2026-2028-2030-2032-2034-2036-2038-2040-2042-2044-2046-2048-2050-2052-2054-2056-2058-2060-2062-2064-2066-2068-2070-2072-2074-2076-2078-2080-2082-2084-2086-2088-2090-2092-2094-2096-2098-2100-2102-2104-2106-2108-2110-2112-2114-2116-2118-2120-2122-2124-2126-2128-2130-2132-2134-2136-2138-2140-2142-2144-2146-2148-2150-2152-2154-2156-2158-2160-2162-2164-2166-2168-2170-2172-2174-2176-2178-2180-2182-2184-2186-2188-2190-2192-2194-2196-2198-2200-2202-2204-2206-2208-2210-2212-2214-2216-2218-2220-2222-2224-2226-2228-2230-2232-2234-2236-2238-2240-2242-2244-2246-2248-2250-2252-2254-2256-2258-2260-2262-2264-2266-2268-2270-2272-2274-2276-2278-2280-2282-2284-2286-2288-2290-2292-2294-2296-2298-2300-2302-2304-2306-2308-2310-2312-2314-2316-2318-2320-2322-2324-2326-2328-2330-2332-2334-2336-2338-2340-2342-2344-2346-2348-2350-2352-2354-2356-2358-2360-2362-2364-2366-2368-2370-2372-2374-2376-2378-2380-2382-2384-2386-2388-2390-2392-2394-2396-2398-2400-2402-2404-2406-2408-2410-2412-2414-2416-2418-2420-2422-2424-2426-2428-2430-2432-2434-2436-2438-2440-2442-2444-2446-2448-2450-2452-2454-2456-2458-2460-2462-2464-2466-2468-2470-2472-2474-2476-2478-2480-2482-2484-2486-2488-2490-2492-2494-2496-2498-2500-2502-2504-2506-2508-2510-2512-2514-2516-2518-2520-2522-2524-2526-2528-2530-2532-2534-2536-2538-2540-2542-2544-2546-2548-2550-2552-2554-2556-2558-2560-2562-2564-2566-2568-2570-2572-2574-2576-2578-2580-2582-2584-2586-2588-2590-2592-2594-2596-2598-2600-2602-2604-2606-2608-2610-2612-2614-2616-2618-2620-2622-2624-2626-2628-2630-2632-2634-2636-2638-2640-2642-2644-2646-2648-2650-2652-2654-2656-2658-2660-2662-2664-2666-2668-2670-2672-2674-2676-2678-2680-2682-2684-2686-2688-2690-2692-2694-2696-2698-2700-2702-2704-2706-2708-2710-2712-2714-2716-2718-2720-2722-2724-2726-2728-2730-2732-2734-2736-2738-2740-2742-2744-2746-2748-2750-2752-2754-2756-2758-2760-2762-2764-2766-2768-2770-2772-2774-2776-2778-2780-2782-2784-2786-2788-2790-2792-2794-2796-2798-2800-2802-2804-2806-2808-2810-2812-2814-2816-2818-2820-2822-2824-2826-2828-2830-2832-2834-2836-2838-2840-2842-2844-2846-2848-2850-2852-2854-2856-2858-2860-2862-2864-2866-2868-2870-2872-2874-2876-2878-2880-2882-2884-2886-2888-2890-2892-2894-2896-2898-2900-2902-2904-2906-2908-2910-2912-2914-2916-2918-2920-2922-2924-2926-2928-2930-2932-2934-2936-2938-2940-2942-2944-2946-2948-2950-2952-2954-2956-2958-2960-2962-2964-2966-2968-2970-2972-2974-2976-2978-2980-2982-2984-2986-2988-2990-2992-2994-2996-2998-3000-3002-3004-3006-3008-3010-3012-3014-3016-3018-3020-3022-3024-3026-3028-3030-3032-3034-3036-3038-3040-3042-3044-3046-3048-3050-3052-3054-3056-3058-3060-3062-3064-3066-3068-3070-3072-3074-3076-3078-3080-3082-3084-3086-3088-3090-3092-3094-3096-3098-3100-3102-3104-3106-3108-3110-3112-3114-3116-3118-3120-3122-3124-3126-3128-3130-3132-3134-3136-3138-3140-3142-3144-3146-3148-3150-3152-3154-3156-3158-3160-3162-3164-3166-3168-3170-3172-3174-3176-3178-3180-3182-3184-3186-3188-3190-3192-3194-3196-3198-3200-3202-3204-3206-3208-3210-3212-3214-3216-3218-3220-3222-3224-3226-3228-3230-3232-3234-3236-3238-3240-3242-3244-3246-3248-3250-3252-3254-3256-3258-3260-3262-3264-3266-3268-3270-3272-3274-3276-3278-3280-3282-3284-3286-3288-3290-3292-3294-3296-3298-3300-3302-3304-3306-3308-3310-3312-3314-3316-3318-3320-3322-3324-3326-3328-3330-3332-3334-3336-3338-3340-3342-3344-3346-3348-3350-3352-3354-3356-3358-3360-3362-3364-3366-3368-3370-3372-3374-3376-3378-3380-3382-3384-3386-3388-3390-3392-3394-3396-3398-3400-3402-3404-3406-3408-3410-3412-3414-3416-3418-3420-3422-3424-3426-3428-3430-3432-3434-3436-3438-3440-3442-3444-3446-3448-3450-3452-3454-3456-3458-3460-3462-3464-3466-3468-3470-3472-3474-3476-3478-3480-3482-3484-3486-3488-3490-3492-3494-3496-3498-3500-3502-3504-3506-3508-3510-3512-3514-3516-3518-3520-3522-3524-3526-3528-3530-3532-3534-3536-3538-3540-3542-3544-3546-3548-3550-3552-3554-3556-3558-3560-3562-3564-3566-3568-3570-3572-3574-3576-3578-3580-3582-3584-3586-3588-3590-3592-3594-3596-3598-3600-3602-3604-3606-3608-3610-3612-3614-3616-3618-3620-3622-3624-3626-3628-3630-3632-3634-3636-3638-3640-3642-3644-3646-3648-3650-3652-3654-3656-3658-3660-3662-3664-3666-3668-3670-3672-3674-3676-3678-3680-3682-3684-3686-3688-3690-3692-3694-3696-3698-3700-3702-3704-3706-3708-3710-3712-3714-3716-3718-3720-3722-3724-3726-3728-3730-3732-3734-3736-3738-3740-3742-3744-3746-3748-3750-3752-3754-3756-3758-3760-3762-3764-3766-3768-37

FEUILLETS FÉMININS

LE PASSAGE

Il n'est pas l'automne encore,
Il n'est déjà plus l'été;
Quelque chose dans l'air subtilement coloré
Le ciel d'une autre clarté.

Il est des soleils magiques,
Infiniment blonds ou roux;
Mais, comme las de luire, ils se penchent, obliques,
Et leurs rayons sont plus doux.

Et des fleurs de toutes sortes
Vivent, splendides encor;
Mais voici fuir, dans le sentier, des feuilles mortes
En petites robes d'or...

Par le jeu des fines teintes
Qui réjouissent les yeux,
On voit que les ardeurs des sèves sont éteintes
Dans les rameaux un peu vieux.

Ce n'est pas encore l'automne,
Déjà ce n'est plus l'été,
Mais la transition exquise et monotone
Vers une grande beauté!

Albert Lozeau

FANFRELUCHES



Ces manteaux seront portés non seulement pour la marche, mais aussi pour les visites. Les élégants manteaux appelés limousines sont les plus pratiques et les plus confortables. Le modèle donné ici est de soie noire moirée de lourde et riche qualité, avec une ceinture de jais sur les hanches, de gros boutons de jais comme ornements, un collet de fourrure en putois et sur les manches des ornements en jais.

FRISSON

ceurs, quand une des deux femmes, se tournant vers lui, dit à sa compagne: "Oh! regardez cet autre pauvre petit... tenez, mon ami, voici pour vous!" Et elle lui donna des sous d'une main et une caresse de l'autre. Owen Kildare demeura muet de joie et durant des mois, il ne pensa qu'à cette douceur d'une main de femme posée sur sa joue, d'une voix disant: "pauvre petit", à toute la pitié tendre exprimée par le sourire si doux...

Ni son sort, ni son moral ne s'améliorèrent dans les années qui suivirent. Kildare laisse entendre, avec humilité, qu'il était tombé aussi bas que possible. Il avait alors trente ans et ne savait ni lire ni écrire, quand un jour il rencontra la femme qui devait avoir sur lui une si décisive influence. C'était une jeune fille qui courait péniblement le cachet pour venir en aide aux siens. Elle devint sa protectrice et son amie. Owen Kildare sentit s'éveiller sa conscience sous l'influence de ses délicats conseils. Il travailla dès lors à devenir un homme dans le sens le plus noble du mot.

L'histoire de l'éveil et du développement de cette âme offre un intérêt profond. D'abord ce n'est pas du roman, c'est arrivé, et cela seul double l'intérêt du récit.

Puis nous voyons tout un côté de la vie américaine, l'âme américaine à l'œuvre, luttant pour se créer, en quelque sorte, avec le secours des organisations inouïes d'éducation sociale aux Etats-Unis. En huit ans, Kildare passe par tous les métiers, depuis ceux de portefaix et de laveur de vaisselle dans un restaur-



BEBE ERNEST GAGNE

Si on a les yeux et le cœur ouverts, on a vite fait de découvrir autour de soi, parmi ceux qui nous servent, ou parmi ceux qui sont sensés être très heureux, des affamés de pitié, de douceur, qu'une bonne parole peut aider, et qu'un vilain procédé peut faire souffrir cruellement. Soyons sur nos gardes et que les jeunes filles songent sans cesse qu'elles doivent semer le bonheur et la joie sur leur passage en étant honnêtes, et toujours plus honnêtes. C'est leur vocation de femmes.

DANIELLE AUBRY.

LES LIVRES

Le volume intitulé par M. Anatole France, "Les Sept Femmes de Barbe-bleue" et autres contes merveilleux n'a rien de particulièrement saillant dans l'œuvre de cet éternel pince-sans-rire. Mais on peut dire que la physiologie de l'auteur s'y reflète d'une façon assez typique, car l'écrivain est semblable à certains peintres connus qui exposent chaque année le même tableau.

Le premier conte, celui qui donne son nom au recueil est le plus insignifiant. M. Anatole France s'amuse à prendre le contre-pied de la légende, et à réhabiliter la figure plutôt antipathique de Barbe-bleue. D'abord Barbe-bleue n'avait pas la barbe bleue. Il se rasait, et c'était son menton qui avait des reflets bleuâtres. Et puis, ce n'est pas le pauvre homme qui tuait ses femmes. Au contraire, Barbe-bleue fut le type du mari-martyr. C'était un doux et un timide, un amoureux fervent et un naïf. Après avoir été berné, trompé, rançonné, ridiculisé et tourmenté de toutes façons par ses six premières femmes, il fut assassiné par l'amant et les frères de la septième, et "Sœur Anne", une méchante femme, mena la conspiration. Le pauvre homme! Voilà une rectification qui ne fera pas plaisir aux féministes! L'auteur raconte d'ailleurs son affaire avec une sérieuse imperturbable qui fait partie de son genre.

Il travaille d'après "des documents authentiques." Il emploie les formules des érudits, qui citent leurs références et critiquent les historiens antérieurs. Il y a une parodie qui ricoche sur bien des faiseurs de thèses. Quant à savoir, au fond ce que M. Anatole France veut prouver dans cette fantaisie, bien fin qui le dira. Et nous n'y voyons qu'un pur badinage, ou encore un exercice de style sérieux appliqué à des matières où l'on se moque agréablement de ses lecteurs.

Le second conte a notamment pour "intention." Cette fois, l'auteur reprend à sa manière le "Miracle du grand saint Nicolas." Toujours avec une gravité effrayante, il commence par des dissertations critiques et nous apprend que le saint Nicolas du miracle n'est pas celui que l'on croit, mais un autre dont on a découvert l'existence. Ce saint Nicolas, évêque de Trébizonde en Verriogole (!), ressuscita bien trois petits enfants. Mais après? Après, il les éleva car c'était un homme bon et charitable. Mais les trois mouches devinrent trois chenapans fielleux. L'un fut bandit, l'autre usurier, et le troisième hérétique. Ils tourmentèrent et ruinèrent de toutes façons le malheureux saint Nicolas, déchaînant divers fléaux sur la contrée, mirent à tous les habitants la tête à l'envers, et, finalement, l'un d'eux fut cause que Saint Nicolas fut excommunié, déposé, exilé et réduit à se cacher dans la montagne. Là, le pauvre saint rencontra la seule âme juste qui restât évidemment à bien des lieues de la ronde, à savoir un brave ermite, lequel n'était autre que le charcutier dont le saloir avait si malencontreusement laissé retourner à la vie les trois petits garçons.

Ici éclate, sous la forme légère et

plaisante que l'écrivain tient systématiquement à lui donner, l'anticléricalisme spécial à M. Anatole France. A vrai dire, c'est du Voltaire, moins la verve, une irréligion polie, fine et distinguée que le peuple ne peut comprendre, des irrévérences pâles et voilées, à l'usage des lettres canalisées, espèce sociale moins répandue peut-être de nos jours, en définitive, qu'au temps de Voltaire. Les paroles mises dans la bouche de Saint-Nicolas sont irréprochablement pieuses, conciliantes et orthodoxes. Elles ne deviennent risibles que par les circonstances et par le cadre. M. Anatole France, à l'inverse de ceux qui attaquent l'Eglise directement, s'amuse, en dilettante, à la déprécier en imitant son langage, avec la dose d'exagération qui suffit pour cela.

Le troisième conte, histoire de la duchesse de Cigogne et de M. de Bouligny qui dorment cent ans en compagnie de la Belle au bois dormant sert de prétexte à quelques "blagues" sur les rois, les ministres, les hommes d'Etat. L'irréligion s'y montre encore sous une forme très détournée et très raffinée.

La Chemise, le quatrième et dernier conte, est une broderie sur un vieux thème connu, l'histoire de ce monarque oriental qui avait des humeurs noires et à qui un médecin avait prescrit de revêtir la chemise d'un homme heureux. Après de longues recherches, on ne trouva qu'un seul homme heureux et il n'avait pas de chemise!

Des dialogues des gentilshommes chargés de chercher la fameuse chemise résultent diverses dissertations et variations sur le bonheur ou des traits piquants apparaissent çà et là. M. Anatole France rabaisse tout, se moque de tout, ce qui est amusant, mais ce qui n'est pas une force, car le lecteur finit bien par se dire que tout dans la société ne doit pas être si fragile.

Qui prouve trop ne prouve rien dit le proverbe. Avec l'auteur de "Les Sept Femmes de Barbe-bleue," on peut dire: Qui démolit trop ne démolit rien. Le rictus de cet homme est par trop uniforme: il se dessine à propos du bien et du mal, du beau et du laid, de la religion et de la science, des monarchies et de révolution.

L'auteur a un pied de nez pour chaque chose et pour son contraire et c'est ce qui condamne son œuvre à être irrémédiablement stérile.

LES FEMMES INVENTEURS

Un comité s'est formé à Londres pour organiser en septembre prochain une exposition des inventions dues à des femmes. Les femmes inventeurs sont légion en Angleterre. En moyenne elles prennent cinq cents brevets par an. Le chiffre s'est élevé l'année dernière à six cents.

Leur activité s'exerce dans les domaines les plus variés: on en voit qui apportent des perfectionnements aux machines à vapeur, aux automobiles, aux aéroplanes. Mais le génie inventif de ces dames marque une prédilection pour les choses qui touchent plus spécialement leur sexe. Ainsi cinq sœurs prennent un brevet pour un nouveau brevet de dames; d'autres ont inventé des outils pour tuer la volaille sans la faire souffrir. (Honnêteté qui mal y pense!) d'autres ont patenté de nouveaux systèmes de casseroles et de réchauds.

Cinq dames ont fait breveter autant de nouveaux systèmes de râsoirs de sûreté!

Les malveillants ne voient-ils pas que l'amour conjugal ne souffrirait pas de la science de ces dames?

Graphologie

ARCHITECTE — L'intelligence est claire et active, le relief avec plaisir beaucoup de bon sens; c'est une qualité précieuse chez un impressionnable comme mon correspondant, qui sans ce contre-poids pencherait du côté de l'exagération. Le caractère est variable, sujet à des changements brusques, imprévus.

La bonté est bien marquée et la sensibilité délicate, mais cette bonté n'a pas toute son efficacité parce que le sentiment personnel développe la susceptibilité et porte mon correspondant à attacher trop d'importance à tout ce qui le concerne, qu'il s'agisse d'égards qu'il attend ou de ses aises qu'il recherche.

Il est distrait, agit souvent avec précipitation et négligence. Il est actif, ambitieux, franc. Réservé, peu porté aux confidences, il en a cependant un grand besoin. Les affections sont inébranlables, vives, mais il les exprime peu et souffre de tout ce qui peut les froisser, son imagination aidant, les occasions de s'attrister de ce côté sont nombreuses.

Ses allures sont simples, sans prétentions. Il plait, mais il déroute à cause de sa variabilité d'humeur. La volonté est inflexible; mais on y voit de la fermeté, parfois de la résolution, de l'indépendance le goût de la contradiction et de la discussion, en somme, c'est un énergique qui a des faiblesses occasionnelles.

FLEUR DES RUINES — Non certes, ce n'est pas un esprit fort, mais c'est mieux. C'est une petite fille sensée, qui a un bon jugement solide, de la modération et de la finesse. Elle est gaie et voit les choses du bon côté avec une jolie philosophie souriante. Elle confesse son penchant... rien d'exagéré de ce côté, continuez, c'est bon parfois d'oublier que la pluie délaie la boue.

Elle a bon cœur, elle est affectueuse, assez sensible, généralement aimable et... passez-moi le mot, confiant. Avec elle pas de mauvaises humeurs laides, de susceptibilités sottes, de rancunes sournoises. Tout est clair, lumineux, franc. Elle a ses imperfections qu'elle admet simplement et tout aussi simplement, elle excuse celles des autres.

Pas un grain de vanité — peut-être un atome de coquetterie, mais décidément cela ne la rend que plus aimable dans son désir de plaire.

BOUM. — L'esprit est délicat, assez cultivé, gracieux. L'imagination peut à l'occasion nuire au jugement en favorisant l'illusion trop facile.

Sous des apparences assurées il cache une timidité qui a déjà été très grande et qui subsiste encore.

Il a de l'orgueil, il est fier, un peu vaniteux, légèrement porté à la jalousie, tendre et délicat comme une femme. Le sentiment tient une grande place dans sa vie.

La volonté n'est forte que par la résistance; il a des antécédents rudes, des obstinations habituelles. Il est actif, il a du goût et admire surtout les choses exquises et gracieuses.

Bon et sensible il ne peut supporter de voir la souffrance et si je vois bien, il en causera certainement le moins possible aux siens.

SIMON. — Je répondrai un jour à votre question. N'ai-je pas déjà analysé votre écriture, monsieur Simon?

JEAN DESHAYES.

GANTS PERRIN

Le Gant Perrin répond à toutes les exigences. Il est incomparable par sa COUPE et son ELEGANCE. Etant le meilleur à L'USAGE il est incontestablement le moins cher.



EN VENTE PARTOUT

139-1-101.

FEUILLETON DU "CANADA"

LA FIANCEE DU FOU

PAR OLIVIER DE NESTE

Suite

No 76

A la clarté jaunâtre de la lampe, la grande face maigre apparaissait dans les cheveux gris, dans la barbe en désordre. Elle avait déjà les tons blêmes de la mort. Un douloureux gémissement s'échappait parfois des lèvres décolorées témoignait seul que la vie animait encore ce grand corps qui, sous le drap semblait avoir des rigidités de cadavre.

Le baron se pencha sur lui et une sorte de rictus de joie cruelle contracta son masque de fauve. Oui, certes, il était bien perdu celui qui agonisait là! La main qui avait frappé avait touché juste.

Toutefois, reprenant son impassibilité:

— Du courage, mon enfant, disait-il à Louise, tant qu'il y a de la vie il y a de l'espoir.

Mais celle-ci, fort surprise de cette visite inattendue,

— Monsieur le baron, qu'est-ce qui nous vaut l'honneur!...

— Je m'intéresse à ce brave homme mon enfant. Je reviens prendre des nouvelles.

Il ne tarda pas à se retirer.

Dès qu'il fut parti:

— C'est fort tout de même, disait Louise à sa mère, qu'il se soit dérangé, qu'il soit venu lui-même, le baron.

— Oui, reprenait la Biarrotte, surtout un monsieur comme celui-là, si fier avec le pauvre monde. Avant cette histoire-ci, il ne nous regardait pas quasiment plus que des chiens. Ah! non, ça ne s'est pas vu tous les jours!

Les deux femmes demeurèrent fort préoccupées de cet incident, mais, comme on le pense bien, ne purent en trouver l'explication.

Où, le baron venait chez le Biar-

rot. Son sort, en effet, était attaché à l'issue de la tentative de meurtre.

Si le chevrier n'en revenait pas, tout danger était écarté, et à jamais, il emportait dans la tombe le secret terrible. S'il vivait, au contraire, la situation devenait des plus critiques. Quelle ne serait pas, en effet, la fureur du Biarrotte revenu à la santé? Non seulement il accuserait le baron du meurtre de Perliaux, mais encore, et tout d'abord, de lui avoir plongé un poignard dans le sein.

Ainsi, tout serait révélé. Le misérable vécut tous ces jours en d'horribles trances.

Il revint trois nuits de suite chez le chevrier. La surprise de la Biarrotte et de sa fille allait croissant. Sûrement, il y avait un mystère. Mais ce mystère, elles ne pouvaient se l'expliquer.

Un soir, tandis que Griffault se trouvait auprès du lit du blessé, celui-ci parut tout à coup sortir de sa torpeur.

Ses lèvres émettent quelques sons rauques, inarticulés; ses yeux, au regard atone jusque-là, étincelèrent.

Il avait reconnu son assassin! L.

Alors, faisant un effort désespéré, il agita les bras, puis la tête. Son visage exprimait l'épouvante.

Le baron, affolé, avait reculé dans

un angle de la pièce.

Ah! si la victime allait parler! L'accuser devant sa femme et sa fille!

— On dirait que ça lui fait peur de vous voir, avait déclaré Louise, sans attacher une grande importance à ses paroles.

— Allons donc!... pourquoi voulez-vous...

Et dans la journée, le médecin dit qu'un mieux sensible se dessinait!

Ainsi donc, tout allait être de nouveau perdu pour Griffault! Demain, dans quelques heures peut-être, le blessé reprendrait, entièrement connaissance et porterait contre lui la terrible accusation!

Bien que l'heure fût avancée, il demeura auprès des deux femmes.

La lampe, fumeuse, ne dissipait qu'à demi l'ombre de la vaste cuisine. Sous les rideaux fourrés et au milieu des couvertures, on voyait à peine, comme une tache livide, la face ensanglantée du blessé.

Que les deux femmes s'endormissent, que leur attention se détournât, ne fût-ce qu'un seul instant!... Ce serait si tôt fait! Une légère serrée à la gorge, et le souffle débile s'éteindrait, et le témoin redoutable serait muet cette fois, et pour toujours!

Longtemps, Griffault resta dans la chambre, caressant ce criminel espoir; longtemps, il attendit.

Ainsi, l'intelligence était revenue,

Louise s'était installée au chevet de son père, et, ayant posé la lampe sur une petite table tout auprès, elle se mettait en devoir de reprendre des bas, tout en continuant la veillée.

Le baron dut enfin partir.

Au dehors, la nuit radieuse de juin, toute constellée d'étoiles, traversée de brises fraîches, chargée des exquis senteurs de foins mûrs.

Le misérable n'en ressentait pas, le charme. Son front brûlant, la fièvre martelait ses tempes, et il se répétait:

— Cette fois, c'est fini, je suis bien perdu.

Cependant, un autre personnage, à Sarzac, avait suivi les diverses phases de la maladie du chevrier avec autant d'intérêt que le baron. Ce personnage, le lecteur l'a déjà nommé, c'était Muzor. Chaque jour, il allait voir le malade, mais l'état de celui-ci demeurait presque stationnaire. Au bout de quatre jours seulement, le blessé, ainsi qu'on l'a dit, parut reconnaître Griffault et dès lors, le médecin constata un mieux sensible. Muzor en éprouva une grande joie. Il ne manqua pas le lendemain sa visite habituelle au malade. C'était vers les neuf heures du matin. Le blessé lui sourit faiblement.

Il le reconnaissait donc.

Ainsi, l'intelligence était revenue,

— Ah! le bon Dieu est juste tout de même, se disait le garde; il ne voudra pas que l'assassin demeure impuni.

Allons, c'est le moment de tout apprendre aux deux femmes.

Il les appela.

— La Biarrotte, Louise, fit-il, voulez-vous venir un peu, à côté, j'ai quelque chose de sérieux à vous dire. Surprises au plus haut point de son air grave, elles le suivirent dans une sorte de réduit, attendant à la cuisine.

— Ecoutez, fit Muzor, je vais vous apprendre... une chose... bien singulière, et que vous aurez de la peine à croire, peut-être; elle est vraie cependant, tout ce qu'il y a de vrai, je vous le jure.

— Qu'est-ce que c'est donc, Monsieur Dieu!

— Je connais l'assassin de ton père, Louise.

— L'assassin de mon père, vous le connaissez?

— Oui, je le connais, parfaitement.

— Mais!... mon Dieu!... Qui est-il donc?

— Le baron. M. le baron Griffault, ni plus ni moins.

— Monsieur le baron! exclamaient en même temps les deux femmes.

Elles se regardaient, effarées, elles regardaient le garde, se demandant s'il n'avait pas perdu la tête.

— Oui, c'est lui et pas un autre.

Et vivement, il leur racontait que

le baron avait étranglé son neveu,

que le Biarrotte en possédait les preuves, qu'il était décidé à les produire, à empêcher, le misérable n'avait rien le jour de l'enquête, et que pour l'en trouver de mieux que de le supprimer.

Les deux femmes demeurèrent interdites, tant ce qu'on leur disait leur paraissait énorme, monstrueux.

Penser que le riche châtelain de Sarzac, le maître de la vaste usine qui occupait des centaines d'ouvriers, le puissant Roi des Pins, l'homme qui, depuis des années, les écrasait, eux et tous les pauvres gens des alentours, de son mépris, n'était qu'un vulgaire bandit, ayant trempé ses mains dans le sang, de même qu'un vagabond, exaspéré par la misère, non! cela elles ne pouvaient le croire, l'admettre, tout de suite, du moins.

Quand Muzor fut parti:

— Eh bien, qu'est-ce que tu en penses de tout ça, toi, maman? interrogea Louise.

— Que veux-tu que j'en pense, petite! Il la perd, ce pauvre Muzor, il n'y est plus.

— Pourtant, il faut bien que ce soit quelqu'un qui a donné ce mauvais coup au pauvre papa. Ce n'est pas lui qui se l'est fait?

— Oh! pour ça, je t'en réponds.

— Alors... Mais pourquoi est-il venu ici, le baron?

— Ça c'est vrai, que nous n'en rêvions pas.

— Et tu as vu quand il s'est approché du lit?

A suivre.)

Chronique des Sports

OUTSIDERS ET FAVORIS SE PARTAGENT LES HONNEURS DE LA NEUVIEME JOURNEE DE BLUE BONNETS.

Le promoteur MacIntosh fera des instances auprès de Jeffries pour l'induire à rencontrer Johnson en Angleterre.

MAJOR BRINO SE CLASSE EN BONNE POSITION DANS LES COURSES DE SYEACUSE, N. Y.

Les championnats de la Fédération feront époque dans les annales du sport. — Nouvelles de partout. — Echos sportifs.

LE TURF

VICTOIRES PARTAGEES.

Malgré une température assez indécise, la réunion d'hier a été très réussie. L'assistance était, en effet, considérable, surtout à la pelouse, où se pressait une véritable foule. Cet empressement des turfistes de l'enceinte populaire est de bon augure pour l'avenir de ce sport à Montréal et prouve combien la création de nos meetings a répondu à un véritable besoin.

La caractéristique de la journée d'hier a été le partage des victoires entre les outsiders et les favoris. Tous les goûts ont donc pu être satisfaits.

Don Diaz s'est adjugé aisément la première course. Parti à une cote d'extrême outsider, le cheval de M. Ross fit d'abord une course poursuivie qu'il cessa dans le dernier furlong pour prendre les devants à grande allure. Comme d'habitude Betty Lester a mené dès le début, mais ce beau feu s'éteignit à mi-parcours.

Seismic, sans conteste le meilleur de la deuxième course, a remporté une victoire particulièrement facile. Parti en tête, le favori n'a dès lors plus été rejoint. Le second, Fort Garry,

TROISIEME REUNION D'AUTOMNE

NEUVIEME JOURNEE. — MARDI, 14-SEPTEMBRE

Beau temps. Piste rapide

1ERE COURSE — 5 1/2 Furlongs. — Bourse: \$400. — Chevaux de 2 ans. — A réclamer. — Bon départ. Victoire de Don Diaz, issu de Assay-Holm-Smith. — Temps: 24 1/5, 49 3/5, 1:09 1/5.									
D.	F.	L.D.	F.	O.	F.	P.	P.	P.	P.
Don Diaz, 108, C. Ross.	11 5/8	4 2/5	1 1/2	10	7	24			
Donkey, 105, Paul.	5 7/8	3 2/5	2 2/5	40	40	15			
Mae Henley, 109, T. Rice.	3 3/8	2 1/5	4 1/5	2	9 3/5	4 3/5			
Acorn, 100, Brannon.	10 1/2	6 1/5	7 1/2	4 1/2	10	12 1/2			
Amyl, 100, Deverich.	12 6/8	6 2/5	5 1/2	25	30	12			
Scrimbles, 103, G. Burns.	7 2/5	3 2/5	6 2/5	20	15	6			
Betty Lester, 106, Henry.	4 1/2	10 1/2	1 1/2	6	12	4			
Slewfoot, 110, Kennedy.	8 4/8	3 3/8	8 3/8	10	12	5			
The King, 108, J. Reid.	9 8/8	4 9/8	9 3/8	26	40	19			
Compton, 113, Goldstein.	2 1/2	11 1/2	1 1/2	6	12	4			
Lomax, 103, Howard.	6 15/8	3 4/8	1 1/2	6	7	24			
Senator Brackett, 108, Hinchcliffe.	1 9/8	12 1/2	12	30	40	15			

Don Diaz après un mauvais départ gagna peu à peu le terrain perdu et réussit à gagner par deux longueurs.

2EME COURSE — 7 Furlongs. — Bourse: \$400. — Chevaux de 3 ans et plus. — A réclamer. — Bon départ. Victoire de Seismic, issu de Havoc-Semley. — Temps: 25 2/5, 52 1/5, 1:17, 1:31 1/5.									
D.	F.	L.D.	F.	O.	F.	P.	P.	P.	P.
Seismic, 122, Muscrava.	2 3/8	3 2/5	1 1/2	13	12	1 3/8			
Fort Garry, 111, Rice.	1 1/2	2 1/5	2 1/5	4	8	2 5/8			
Prince Rupert, 103, Cummings.	3 2/8	1 2/5	3 2/5	15	8	15 8/5			
Wickson, 98, J. Reid.	4 4/8	4 4/8	4 4/8	12	25	4			

Seismic déclassa son champ et gagna sans efforts apparents devant Fort Garry.

3EME COURSE — 1 mille. — Bourse: \$600. — Chevaux de tous les âges. — Handicap. — Bon départ. Victoire de Pinkola, issu de Pink Coat-Wyola. — Temps: 24 4/5, 49 4/5, 1:16, 1:42.									
D.	F.	L.D.	F.	O.	F.	P.	P.	P.	P.
Pinkola, 101, Rice.	7 7/8	3 1/5	1 1/2	15	10	3 5/8			
Anna L. Daley, 90, J. Wilson.	2 1/8	1 1/5	2 1/5	15	10	4			
Old Hengst, 106, Jackson.	3 2/8	2 1/5	2 1/5	4	8	8 5/8			
Zeac, 132, Slater.	1 2/8	2 1/5	3 1/5	4 1/2	6	8			
Guy Fisher, 104, G. Burns.	4 3/2	4 1/5	5 1/5	24	44	8 5/8			
Gaga Fast, 91, Brannon.	5 4/8	4 6/8	6 15/8	6	44	8 5/8			
Oquetos, 102, C. Garner.	3 5/8	7 7/8	7 7/8	60	150	12			

Pinkola fut retenu pendant le premier demi-mille, mais fit ensuite un bel élan qui lui valut la victoire par 1-2 longueurs sur Anna L. Daley.

4EME COURSE — Handicap Hockelaga. — Chev. de 2 ans. — Bourse \$1,000. — 7 furlongs. — Bon départ. Victoire de Chief Kee issu de Alloway-Decade. — Temps: 24 1/5, 49 3/5, 1:15 4/5, 1:29 1/5.									
D.	F.	L.D.	F.	O.	F.	P.	P.	P.	P.
Chief Kee, 105, J. Lee.	1 3/8	3 1/5	3 1/5	1 1/2	2	24	1 1/2		
Amelia Jenks, 114, Herbert.	2 2/8	2 1/5	2 1/5	2 1/2	7-10	6-5	1-3		
Galvesca, 104, Kennedy.	3 1/5	1 1/5	1 1/5	3 6	4	4 3/5			
Kingship, 119, Taplin.	4 4/8	4 4/8	4 4/8	7-10	6-5	1-3			

Chief Kee s'arrêta la victoire dans la ligne droite où il rejoignit et devança Amelia Jenks qu'il battit par une tête.

5EME COURSE — Env. 2 milles. — Bourse \$400. — Chev. de 4 ans et plus. — Handicap. — Bon départ. Victoire de Sir Wooster issu de Ardington-Lady Wooster. — Temps: 4:03 4/5.									
D.	F.	L.D.	F.	O.	F.	P.	P.	P.	P.
Sir Wooster, 150, T. Donohue.	4 1/2	1 1/5	1 1/5	2 1/2	2 5/8	1 1/4			
Ballycastle, 135, W. Walsh.	3 2/8	3 2/8	3 2/8	12	10	2 1/2			
Zeac, 132, Slater.	1 3/5	4 3/8	3 8	12	10	2 1/2			
Dr. Koch, 148, T. Rae.	5 4/2	3 1/4	4 4	8	10	2			
J. G. C., 144, G. Palmer.	2 5/8	6 1/8	6 1/8	20	15	3			
J. J. F. Aiken, 140, Higgins.	6 6/8	6 6/8	6 6/8	8	9	8 5/8			

Sir Wooster distança son champ et mena de bout en bout sans crainte d'être défilé.

6EME COURSE — 1 1/2 mille. — Bourse \$400. — Chev. de 3 ans et plus. — A réclamer. — Bon départ. Victoire de Joe Rose, issu de Bannockburn-Arne-Hana. — Temps: 26 5/8, 52 1/5, 1:18 4/5, 1:45, 1:58 2/5.									
D.	F.	L.D.	F.	O.	F.	P.	P.	P.	P.
Joe Rose, 107, G. Burns.	1 3/4	4 1/5	1 1/5	3	5	6 5/8			
Azo, 104, Brannon.	5 5/8	5 5/8	5 5/8	15	20	15			
Zipango, 116, Taplin.	3 1/2	2 1/5	2 1/5	3 1/2	6	34	7-10		
Lady Esther, 109, Ganz.	2 1/2	1 1/5	3 1/5	4 3/5	3 5/8	7-10	1-5		
Beau Brummel, 113, Kennedy.	4 4/4	3 4/4	4 4/4	12	20	7			

Joe Rose se détacha de son champ sous le fouet dans la ligne droite et gagna par une longueur.

LES CANONS Des Carabines Ross

La valeur d'une carabine dépend plus du canon que sur toute autre partie particulière. Que le canon de la Carabine Militaire Ross est sans défaut, a été prouvé, par des concours de tir.

Le canon de la Carabine Sportive Ross, est aussi parfait que celui de la Carabine Militaire, et est fait de longueurs variées, rien de plus ne peut être dit de sa qualité supérieure et de sa fabrication.

Le chien droit et le magasin de charge facile — l'exact cran de mire et le magnifique fini ensemble, en font une arme pour satisfaire entièrement le sportsman.

PRIX \$25.00 ET PLUS

Si votre marchand ne tient pas de Carabines Ross, et ne peut vous en fournir directement, Ecrivez pour le catalogue.

THE ROSS RIFLES, Québec, P. Q.

LES ENTREES D'AUJOURD'HUI.

Voici la liste des entrées pour cet après-midi:

1ERE COURSE — A réclamer. — Six Furlongs. — Temps: 24 1/5, 49 3/5, 1:09 1/5.									
MERMAN	105								
DETROIT	105								
LUMEN	105								
PULKA	105								
JUDEN	105								
HOWLET	105								
PEARNAUGHT	110								
BANIVES	110								

2EME COURSE — Chevaux de 3 ans et plus. — A réclamer. — 1-3 1/2 mille. — Temps: 24 1/5, 49 3/5, 1:09 1/5.

OREON	105								
HURLOCK	105								
CHICORA	91								
THE FAIR	98								
CHEPONTUC	98								
PELIGROSO	98								
WOOLSTONE	104								
KEEP MOVING	105								
VANEN	105								
HICKO	105								
KINGS GUINEA	109								
THE SHAUGHRAUN	109								
LEXINGTON LADY	109								
GOLCONDA	109								
A. MUSKODAY	112								
FL DONADO	112								

3EME COURSE — "Welcome Home" — Handicap. — Chevaux de 3 ans et plus. — Six Furlongs. — Temps: 24 1/5, 49 3/5, 1:09 1/5.

HASTY AGNES	97								
JACK PARKER	100								
CHARLIE EATMAN	102								
PINTE	102								
ROYAL ONYX	104								
MARTIN DOYLE	106								
COLLOQUY	110								
MADMAN	112								
PAJORITA	116								
PRINCE AHMED	125								

4EME COURSE — Chevaux de 4 ans et plus. — A réclamer. — Sept Furlongs. — Temps: 24 1/5, 49 3/5, 1:09 1/5.

GRANDE DAME	109								
MAZUMA	112								
BEAU BRUMMEL	112								
KIAMESHA	112								
TOPSY ROBINSON	112								
ST. ELMWOOD	115								
KING AVONDALE	115								
CHARLIE EASTMAN	115								

5EME COURSE — Civic Holiday — Steeplechase. — Handicap. — Chevaux de 4 ans et plus. — Environ 2 milles. — Temps: 24 1/5, 49 3/5, 1:09 1/5.

LIZZIE FLAT	135								
DULCIAN	135								
MANZANO	138								
DACHA	140								
HARRINGTON	144								
BERGO	144								
PRETTY MICHAEL	185								
REGINALD	128								

6EME COURSE — Pouliches de 2 ans. — 1-2 Furlongs. — Temps: 24 1/5, 49 3/5, 1:09 1/5.

LUCETTA	105								
DAISY GARTH	105								
BELLE KINGSTON	105								
PATSALEGA	105								
MAGNAN	105								
AMANDA LEE	105								
AUTUMN GIRL	110								

7EME COURSE — Chevaux de 4 ans et plus. — A réclamer. — Sept Furlongs. — Temps: 24 1/5, 49 3/5, 1:09 1/5.

ELFALL	107								
MARYA JANE	107								
WHISK BROOM	112								
DE THANKFUL	112								
MAUD SIGSBEE	112								
MONTCLAIR	112								
BOSSERRIAN	112								
SALLY PRESTON	112								
CARTHAGE	114								
LAUREL	114								
PARA ANIS	115								
COSMOPOLITAN	119								

LES RECOMMANDES DU "CANADA."

Le Montreal Jockey Club a fait les choses en grand pour aujourd'hui. Il a honoré la Fête Civique en lui consacrant une épreuve au programme, qui sera des plus intéressantes.

Banives semble bien placé dans la première course. Le cheval de M. Schorr a déjà très bien fait sur notre hippodrome, et le terrain d'aujourd'hui semble lui convenir à merveille. Pulka est tenace et le pilot de Banives ne devra pas lui offrir de chances. Merman représentera l'écurie Shields, dans cette course.

Pronostics: Banives, Pulka, Fearnaught II.

Les partants du mille et trois seizièmes semblent avoir été traités avec grande équité par le handicap. Lequel, Lexington Lady, aime les grandes distances et s'accommodera très bien des 109 livres de M. Gherardy lui a imposés. Golconda et Keep Moving seront de taille à lui faire une belle lutte.

Pronostics: Lexington Lady, Golconda, Keep Moving.

Le Welcome Handicap a réuni dix des meilleurs chevaux de la piste. Le trio Prince-Ahmed-Papito-Madman représentera M. Bedwell, et M. Holle opposera à cette coalition hippique les brillantes qualités de Colloquy. Rapide dans les six furlongs, Colloquy aura un air adversaire dans Purte, le vainqueur du Derby canadien. Jack Parker sera un concurrent sérieux.

Pronostics: Entrée de M. Bedwell, Colloquy, Jack Parker.

Une lutte sérieuse s'engagera dans la quatrième course. Mazuma portera les couleurs de M. Chinn pour la première fois et son propre compte sur lui pour détourner la vague de malheur qui le suit depuis quelque temps. King Avondale, Grande-Dame, Topsy Robson et quelques autres bons coureurs pourraient se révéler.

Pronostics: Mazuma, Topsy Robinson, Grande Dame.

La 5ème course présentera un assez bon champ, dont plusieurs enregistrements sont des chevaux de marque. Mais, s'il faut s'en rapporter aux performances passées, nous croyons que les amateurs devraient choisir les suivants:

Pronostics: Entrée de M. Chinn, Bergo, Harrington.

Les pouliches de deux-ans auront le champ libre dans l'avant-dernière course. Patsalga, à M. Schorr semble la meilleure du champ qui démarquera. Magdalen, Amanda Lee et Autumn Girl semblent avoir leurs chances.

Pronostics: Patsalga, Magdalen, Autumn Girl.

Cosmopolitan rassemblera beaucoup de partisans dans l'épreuve finale. Grand "finisher", il a de plus l'avantage de pouvoir porter beaucoup de poids sans nuire à ses chances.

Pronostics: Cosmopolitan, Sally Preston, Carthage.

AU BOUT DE LA LORGNETTE

Royal Onyx, à M. T. Monnell, n'arriva dans le handicap de cet après-midi. Il a fait ses six furlongs en 1:16 2/5 à l'entraînement.

Jack Parker a franchi la même distance en 1:17. Il s'est amélioré depuis quelque temps.

Pinte, à M. P. T. Chinn, fera sa première apparition dans le Handicap. Pajorita portera probablement les couleurs de l'écurie Bedwell dans la même épreuve.

Un champ bien composé partira dans les stakes St-Denis, Bellevue ou Richard Reed, partira sous les couleurs de

groupe de sportsmen canadiens-français formeront un syndicat, qui fera prochainement les premières démarches pour faire admettre le club dans l'E. C. H. L.

LE FOOT-BALL

PREMIERE SEANCE D'ENTRAI-
NEMENT

Ottawa, 14.—Le club de football a eu sa première séance d'entraînement samedi après-midi à l'Hotel de l'Université. Il y avait assez de joueurs en costume pour former deux équipes complètes. L'entraîneur Clancy a été très satisfait de cette séance, mais il fait appel aux joueurs seniors de se hâter de commencer à pratiquer s'ils veulent être prêts pour la rencontre du Montréal à Ottawa, le 2 octobre.

Jack Williams et Charles Disney ont assisté à la séance de samedi, mais ont refusé d'y prendre part. Geo. Kennedy, Eddie Phillips, Jim Vaughan, Bert Stronach, George Church, Peter Atkinson et Dave McCann étaient attendus mais aucun d'eux n'était présent. Les joueurs présents étaient :

Martin Kilt, Stuart Christie, Ed. Pope, Newt Kendall, C. Wilkins, E. Kilmartin, R. Dunning, J. Dunne, E. Gerard, R. Gaisford, W. Slade, C. Snelling, R. McCrimmon, P. Hickey, G. Johnstone, P. Harris, W. Willis, M. Smith, F. Murphy, J. McElligott, C. Knight, G. Booth et J. Owens.

BASE-BALL

LIGUE DE L'EST
ROCHESTER NOUS BLANCHIT

La toute Montréal-Rochester disputée hier, a été une belle bataille de pitches entre McConnell et Winters. Le premier a été plus de struck-out à son actif, mais le deuxième contrôla bien ses balles. Il fut cependant moins supporté par son équipe et dû céder devant les coups frappés en temps opportun par les aspirants champions de la ligue de l'Est. Voici le score détaillé de la partie :

	Ab.	R.	B.	Ho.	A.	E.
Anderson L.	4	0	1	1	0	0
Pattee 2b.	4	2	2	2	3	0
Batley c.	4	0	2	1	0	0
Ganzel 1b.	4	0	0	0	0	0
Simmons 3b.	4	1	1	1	2	0
Corbett c.f.	3	1	1	2	0	0
Holly s.s.	3	1	1	1	3	0
Erwins c.	2	0	0	10	2	1
McConnell p.	3	0	0	0	1	0

30 4 9 27 11 1

	Ab.	R.	B.	Ho.	A.	E.
Cockill 1b.	3	0	0	12	4	0
Younger s.s.	4	0	0	3	0	0
Corcoran 2b.	4	0	0	0	0	0
Joyce 1b.	3	0	0	3	0	0
Jones c.f.	3	0	1	2	1	0
O'Neil c.f.	3	0	1	2	1	0
Calvin 3b.	3	0	0	0	1	0
Starnagle c.	3	0	0	4	2	0
Winters p.	2	0	1	0	3	0
Wicker x.	1	0	0	0	0	0

26 0 5 27 19 0

x frappé pour Winters à la 5ème inning.

Score par inning: R H E

Rochester.....12000000-1 9 1

Montréal.....00000000-0 3 0

SOMMAIRE.—Laissez sur les buts, Montréal 3, Rochester 1; struck out, par McConnell, O. de Winters 0; home run, Simmons; coups de 2 buts, Pattee, Yeager; coups de 3 buts, Hatch, Jones, Osborn, Jones; 2 coups sacrifiés, Holly, Erwin; doubles jeux, Yeager, A. Corbett; A. Corbett; Yeager; A. Corbett; Starnagle, Jones à Starnagle.

A Toronto: R H E

Toronto.....00000000-0 6 0

Buffalo.....02000000-2 6 1

Newton et Vandergrift, Maloney et McAllister.

A Newark: R H E

Newark.....58000000-11 12 1

Providence.....00000000-0 4 3

Harkins et Crisp, Lavender et Fitzgerald.

A Baltimore: R H E

Baltimore.....000000100-0 4 1

Jersey City.....00000000-0 4 1

Dessau et Rivers, Sifton et McDonough.

POSITION DES CLUBS

Rochester.....80.....575

Newark.....78.....569

Providence.....73.....533

Toronto.....72.....522

Buffalo.....66.....478

Baltimore.....62.....449

Montréal.....61.....445

Jersey City.....58.....424

LIGUE NATIONALE

A Philadelphie: R H E

Philadelphie.....00000000-0 0 0

Brooklyn.....00000000-1 3 1

Moore et Doin, Rucker et Marshall.

A Boston: R H E

Boston.....002000100-3 4 1

New York.....00000000-0 6 2

Brown et Shaw, Marquard et Myers.

A St-Louis: R H E

St-Louis.....00000000-0 0 0

Cincinnati.....04000000-4 5 0

Chicago.....00000000-0 0 0

Gasper et Roth, Brown et Archer.

POSITION DES CLUBS

Pittsburgh.....95.....785

Chicago.....91.....785

New York.....77.....597

Cincinnati.....66.....504

Philadelphie.....64.....477

St-Louis.....47.....362

Brooklyn.....47.....359

Boston.....38.....290

LIGUE AMERICAINE

A New-York: R H E

New-York.....1ère partie.....4 3 4

Philadelphie.....000010041-5 8 0

Warner et Sweeney, Bender et Thomas

A New-York: R H E

New-York.....2ème partie.....2 6 2

Philadelphie.....000101010-3 9 0

Hughes et Kleinow, Combs et Livingston

A Boston: R H E

Boston.....000203000-5 3 2

Washington.....020000000-2 5 0

Cottis et Donahue, Oberlin et Street

A Detroit: R H E

Detroit.....010100000-3 8 0

St-Louis.....011000000-3 9 3

Killian et Stange, Bailers et Killen

A Chicago: R H E

Chicago.....004000000-4 6 1

Cleveland.....202000-4 6 3

Olmead et Sullivan, Abels et Clarke

POSITION DES CLUBS

Detroit.....88.....627

Philadelphie.....84.....627

St-Louis.....79.....596

Chicago.....68.....504

Cleveland.....65.....496

New-York.....60.....482

St-Louis.....57.....425

Washington.....34.....256

SONT AU VIGER

J. B. Bair, New York; B. Lazar, Québec; M. Longden, Angleterre; E. Harvey, Guelph; W. J. B. Brunet, Québec.

La Commission Scolaire décide de fonder des écoles du soir

LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES CATHOLIQUES SE REUNISSENT HIER SOIR POUR LA PREMIÈRE FOIS.

Ils demandent au directeur général des écoles de faire interdire aux instituteurs toute punition corporelle.

18,377 ÉLÈVES SUIVENT LES CLASSES DES ÉCOLES DE LA COMMISSION.

La commission scolaire a tenu hier soir, à l'école du Plateau, sa première séance depuis la rentrée des classes. En l'absence de M. le Chanoine Dauth, l'hon. juge Lafontaine occupait le fauteuil présidentiel et les commissaires présents étaient le Dr. Décarie, M. Jos. McLaughlin, les échevins Lapointe et D. Gallery, M. le chanoine O'Meara et M. l'abbé Demers, ainsi que M. J. N. Perreault, directeur général des écoles et M. Uric Lafontaine, secrétaire-trésorier. Après l'adoption des procès verbaux de la dernière séance, la commission accepta la soumission de MM. Labelle et Lessard, de \$2,470 pour la construction d'une rillonge à l'école Plessis, cette soumission se trouvant la plus basse des trois qui avaient été reçues ainsi que les plans de M. Marchand, architecte pour certaines améliorations à l'école du Plateau. Les nominations de M. Victor Doré, Coriveau, Carrière, Z. Michaud et Burke comme professeurs furent aussi ratifiées.

Une motion à l'effet d'inaugurer des classes du soir dans trois ou quatre écoles de la ville donna lieu à une longue discussion. Le Dr. Décarie qui présentait cette motion expliqua que cette innovation avait pour but de permettre aux enfants ayant été obligés de quitter l'école avant d'avoir terminé leurs études pour apprendre un métier, de pouvoir parfaire leur instruction sans se trouver en compagnie de gens bien plus âgés qu'eux comme cela se passe dans les écoles du gouvernement. Ces cours commencent le 15 septembre pour se terminer le 15 juin et seraient établis dans les écoles où il n'existe pas de classes du soir du gouvernement. Ce n'était qu'une expérience mais qui valait la peine d'être tentée. M. le chanoine O'Meara s'objecta à cette motion sous prétexte que certains en profiteraient pour faire travailler leurs enfants durant la journée et les envoyer aux cours gratuits du soir; finalement la motion fut mise aux voix et adoptée par un vote de 4 à 3, le Dr. Décarie, les échevins Lapointe et Gallery et le juge Lafontaine ayant voté pour et M. McLaughlin, le chanoine O'Meara et l'abbé Demers contre.

Une motion de l'échevin Lapointe, secondée par le Dr. Décarie à l'effet de nommer le juge Lafontaine comme président de la commission scolaire en remplacement de M. le chanoine Dauth donna aussi lieu à une longue discussion. Le Dr. Décarie qui présentait cette motion expliqua que cette innovation avait pour but de permettre aux enfants ayant été obligés de quitter l'école avant d'avoir terminé leurs études pour apprendre un métier, de pouvoir parfaire leur instruction sans se trouver en compagnie de gens bien plus âgés qu'eux comme cela se passe dans les écoles du gouvernement. Ces cours commencent le 15 septembre pour se terminer le 15 juin et seraient établis dans les écoles où il n'existe pas de classes du soir du gouvernement. Ce n'était qu'une expérience mais qui valait la peine d'être tentée. M. le chanoine O'Meara s'objecta à cette motion sous prétexte que certains en profiteraient pour faire travailler leurs enfants durant la journée et les envoyer aux cours gratuits du soir; finalement la motion fut mise aux voix et adoptée par un vote de 4 à 3, le Dr. Décarie, les échevins Lapointe et Gallery et le juge Lafontaine ayant voté pour et M. McLaughlin, le chanoine O'Meara et l'abbé Demers contre.

Une motion de l'échevin Lapointe, secondée par le Dr. Décarie à l'effet de nommer le juge Lafontaine comme président de la commission scolaire en remplacement de M. le chanoine Dauth donna aussi lieu à une longue discussion. Le Dr. Décarie qui présentait cette motion expliqua que cette innovation avait pour but de permettre aux enfants ayant été obligés de quitter l'école avant d'avoir terminé leurs études pour apprendre un métier, de pouvoir parfaire leur instruction sans se trouver en compagnie de gens bien plus âgés qu'eux comme cela se passe dans les écoles du gouvernement. Ces cours commencent le 15 septembre pour se terminer le 15 juin et seraient établis dans les écoles où il n'existe pas de classes du soir du gouvernement. Ce n'était qu'une expérience mais qui valait la peine d'être tentée. M. le chanoine O'Meara s'objecta à cette motion sous prétexte que certains en profiteraient pour faire travailler leurs enfants durant la journée et les envoyer aux cours gratuits du soir; finalement la motion fut mise aux voix et adoptée par un vote de 4 à 3, le Dr. Décarie, les échevins Lapointe et Gallery et le juge Lafontaine ayant voté pour et M. McLaughlin, le chanoine O'Meara et l'abbé Demers contre.

Une motion de l'échevin Lapointe, secondée par le Dr. Décarie à l'effet de nommer le juge Lafontaine comme président de la commission scolaire en remplacement de M. le chanoine Dauth donna aussi lieu à une longue discussion. Le Dr. Décarie qui présentait cette motion expliqua que cette innovation avait pour but de permettre aux enfants ayant été obligés de quitter l'école avant d'avoir terminé leurs études pour apprendre un métier, de pouvoir parfaire leur instruction sans se trouver en compagnie de gens bien plus âgés qu'eux comme cela se passe dans les écoles du gouvernement. Ces cours commencent le 15 septembre pour se terminer le 15 juin et seraient établis dans les écoles où il n'existe pas de classes du soir du gouvernement. Ce n'était qu'une expérience mais qui valait la peine d'être tentée. M. le chanoine O'Meara s'objecta à cette motion sous prétexte que certains en profiteraient pour faire travailler leurs enfants durant la journée et les envoyer aux cours gratuits du soir; finalement la motion fut mise aux voix et adoptée par un vote de 4 à 3, le Dr. Décarie, les échevins Lapointe et Gallery et le juge Lafontaine ayant voté pour et M. McLaughlin, le chanoine O'Meara et l'abbé Demers contre.

Une motion de l'échevin Lapointe, secondée par le Dr. Décarie à l'effet de nommer le juge Lafontaine comme président de la commission scolaire en remplacement de M. le chanoine Dauth donna aussi lieu à une longue discussion. Le Dr. Décarie qui présentait cette motion expliqua que cette innovation avait pour but de permettre aux enfants ayant été obligés de quitter l'école avant d'avoir terminé leurs études pour apprendre un métier, de pouvoir parfaire leur instruction sans se trouver en compagnie de gens bien plus âgés qu'eux comme cela se passe dans les écoles du gouvernement. Ces cours commencent le 15 septembre pour se terminer le 15 juin et seraient établis dans les écoles où il n'existe pas de classes du soir du gouvernement. Ce n'était qu'une expérience mais qui valait la peine d'être tentée. M. le chanoine O'Meara s'objecta à cette motion sous prétexte que certains en profiteraient pour faire travailler leurs enfants durant la journée et les envoyer aux cours gratuits du soir; finalement la motion fut mise aux voix et adoptée par un vote de 4 à 3, le Dr. Décarie, les échevins Lapointe et Gallery et le juge Lafontaine ayant voté pour et M. McLaughlin, le chanoine O'Meara et l'abbé Demers contre.

Une motion de l'échevin Lapointe, secondée par le Dr. Décarie à l'effet de nommer le juge Lafontaine comme président de la commission scolaire en remplacement de M. le chanoine Dauth donna aussi lieu à une longue discussion. Le Dr. Décarie qui présentait cette motion expliqua que cette innovation avait pour but de permettre aux enfants ayant été obligés de quitter l'école avant d'avoir terminé leurs études pour apprendre un métier, de pouvoir parfaire leur instruction sans se trouver en compagnie de gens bien plus âgés qu'eux comme cela se passe dans les écoles du gouvernement. Ces cours commencent le 15 septembre pour se terminer le 15 juin et seraient établis dans les écoles où il n'existe pas de classes du soir du gouvernement. Ce n'était qu'une expérience mais qui valait la peine d'être tentée. M. le chanoine O'Meara s'objecta à cette motion sous prétexte que certains en profiteraient pour faire travailler leurs enfants durant la journée et les envoyer aux cours gratuits du soir; finalement la motion fut mise aux voix et adoptée par un vote de 4 à 3, le Dr. Décarie, les échevins Lapointe et Gallery et le juge Lafontaine ayant voté pour et M. McLaughlin, le chanoine O'Meara et l'abbé Demers contre.

Une motion de l'échevin Lapointe, secondée par le Dr. Décarie à l'effet de nommer le juge Lafontaine comme président de la commission scolaire en remplacement de M. le chanoine Dauth donna aussi lieu à une longue discussion. Le Dr. Décarie qui présentait cette motion expliqua que cette innovation avait pour but de permettre aux enfants ayant été obligés de quitter l'école avant d'avoir terminé leurs études pour apprendre un métier, de pouvoir parfaire leur instruction sans se trouver en compagnie de gens bien plus âgés qu'eux comme cela se passe dans les écoles du gouvernement. Ces cours commencent le 15 septembre pour se terminer le 15 juin et seraient établis dans les écoles où il n'existe pas de classes du soir du gouvernement. Ce n'était qu'une expérience mais qui valait la peine d'être tentée. M. le chanoine O'Meara s'objecta à cette motion sous prétexte que certains en profiteraient pour faire travailler leurs enfants durant la journée et les envoyer aux cours gratuits du soir; finalement la motion fut mise aux voix et adoptée par un vote de 4 à 3, le Dr. Décarie, les échevins Lapointe et Gallery et le juge Lafontaine ayant voté pour et M. McLaughlin, le chanoine O'Meara et l'abbé Demers contre.

Une motion de l'échevin Lapointe, secondée par le Dr. Décarie à l'effet de nommer le juge Lafontaine comme président de la commission scolaire en remplacement de M. le chanoine Dauth donna aussi lieu à une longue discussion. Le Dr. Décarie qui présentait cette motion expliqua que cette innovation avait pour but de permettre aux enfants ayant été obligés de quitter l'école avant d'avoir terminé leurs études pour apprendre un métier, de pouvoir parfaire leur instruction sans se trouver en compagnie de gens bien plus âgés qu'eux comme cela se passe dans les écoles du gouvernement. Ces cours commencent le 15 septembre pour se terminer le 15 juin et seraient établis dans les écoles où il n'existe pas de classes du soir du gouvernement. Ce n'était qu'une expérience mais qui valait la peine d'être tentée. M. le chanoine O'Meara s'objecta à cette motion sous prétexte que certains en profiteraient pour faire travailler leurs enfants durant la journée et les envoyer aux cours gratuits du soir; finalement la motion fut mise aux voix et adoptée par un vote de 4 à 3, le Dr. Décarie, les échevins Lapointe et Gallery et le juge Lafontaine ayant voté pour et M. McLaughlin, le chanoine O'Meara et l'abbé Demers contre.

Emission de \$5,000,000 d'Actions préférentielles cumulatives de \$100 chacune à sept pour cent

La liste de souscription sera ouverte au Bureau de la "Royal Trust Company", Montréal, le MERCREDI, LE 15ÈME JOUR DE SEPTEMBRE 1909, et sera fermée le ou avant le Mercredi, 22ème jour de Septembre 1909, à 4 heures p.m.

Canada Cement Company, Limited

(Incorporée en 1909 par Lettres Patentes, en vertu de la Loi des Compagnies, Canada)

BUREAU PRINCIPAL:

MONTREAL, CANADA

	Autorisés	d'Actions Préférentielles Cumulatives à 7 Pour Cent	Pour être émis actuellement
CAPITAL-ACTIONS	\$11,000,000	\$10,500,000	
	19,000,000	d'Actions Communes	13,500,000
	\$30,000,000	(Divisés en Actions de \$100 chacune)	\$24,000,000

OBLIGATIONS \$8,000,000 1ère Hypothèque à 6 Pour Cent. Obligations Or à 20 ans \$5,000,000

The Royal Securities Corporation, Limited,

EST PRÊTE A RECEVOIR DES SOUSCRIPTIONS POUR

\$5,000,000 d'Actions Préférentielles Cumulatives au prix de \$93 pour chaque Action à 7 pour cent, ci-haut mentionnées.

Avec un Bonus sur les Actions Communes égal à 25 pour cent au pair des actions préférentielles adjugées, à être délivrées sur paiement complet de la souscription.

Des certificats ne portant pas de dividendes, transférables par livraison, seront émis par la Royal Trust Company, pour toutes fractions d'actions ordinaires adjugées.

Des souscriptions de sociétés ont été reçues pour la somme de \$3,200,000, valeur au pair de ces actions préférentielles, pour lesquelles l'adjudication a été garantie.

Les souscriptions seront payables comme il suit :

\$9.00	par action sur demande
21.00	par action sur livraison
21.00	par action le 15 octobre 1909
21.00	par action le 15 novembre 1909
21.00	par action le 15 décembre 1909

\$93.00

ou le tout peut être payé à la livraison, ou à la date due de tout subscrit paiement, à un escompte au taux de 5 pour cent par année. Un intérêt de 7 pour cent par année sera chargé sur tout paiement en retard.

Les demandes d'Actions devront être faites sur les blancs accompagnant les prospectus et envoyées à

THE ROYAL TRUST COMPANY

107 rue St-Jacques, Montréal, Qué., avec la remise du montant du dépôt. Lorsque la livraison n'a pas lieu, le dépôt sera retourné en entier, et lorsque le nombre d'actions livrées est moindre que celui demandé, le restant du dépôt sera versé sur les futures livraisons.

À défaut de payer tout autre paiement à venir, lorsque le terme est échu, les paiements précédents peuvent être forfaits. Ces actions Préférentielles Cumulatives porteront un dividende Préférentiel Cumulatif fixe, payable sur les bénéfices de la Compagnie, au taux de sept pour cent par année sur le Capital, pour le temps où ces actions seront respectivement payées, et seront rangées pour les dividendes et retour de Capital en priorité de toutes les actions ordinaires dans le Capital-Actions de la Compagnie, mais ne conféreront aucun autre droit de participer dans les profits ou actifs. Les dividendes de ces Actions Préférentielles Cumulatives commenceront à accrotre à partir du 1er janvier 1910.

Les dividendes seront payables trimestriellement.

Des demandes seront faites pour inscrire ces valeurs, aux Bourses de Londres, Angleterre, de Montréal et de Toronto.

Banquiers de la Compagnie : LA BANQUE DE MONTRÉAL, Montréal

Les personnes suivantes ont accepté d'être nommés

DIRECTEURS DE LA COMPAGNIE

SIR SANDFORD FLEMING, K.C.M.G., Ottawa, Directeur de The International Portland Cement Company, Limited; Canadian Pacific Railway Company.
J. M. KILBOURN, Président de la Lakefield Portland Cement Company, Limited; Owen Sound Portland Cement Company, Limited.
J. R. BOOTH, Ottawa, Directeur du Grand Trunk Pacific Railway Co.
GEORGE E. DRUMMOND, Montréal, Directeur de la Molsons Bank; Canada Iron Corporation, Limited.
J. S. IRVIN, Ottawa, Directeur-gérant de The International Portland Cement Company, Limited.
HONORABLE W. C. EDWARDS, Ottawa, Sénateur, Directeur de la Canadian Bank of Commerce; Directeur de la Toronto General Trust Corporation.

"The Canada Cement Company, Limited," est une nouvelle compagnie qui a été incorporée pour les fins de reprendre les entreprises, propriétés et affaires des compagnies suivantes, faisant actuellement affaires au Canada comme manufacturiers de Ciment Portland et produits similaires, savoir :

The International Portland Cement Company, Limited, Hull, Québec.
The Vulcan Portland Cement Company, Limited, Montréal, Québec.
The Lehigh Portland Cement Company, Limited, Belleville, Ontario.
The Canadian Portland Cement Company, Limited, Marlbank, Ontario.
The Canadian Portland Cement Company, Limited, Port Colborne, Ontario.

The Canada Cement Company, Limited, au moyen de contrats déjà faits, se propose d'acquiescer le contrôle de la majorité des actions du capital-actions des compagnies suivantes :

The Western Canada Cement & Coal Company, Limited, Exshaw, Alberta, and The Eastern Canada Portland Cement Company, Limited, Québec.

Les usines qui appartiennent ou qui seront contrôlées par la nouvelle compagnie seront, on le croit, parmi les mieux construites et les plus efficacement équipées de ce continent; et, sous une direction centrale compétente, non seulement elle s'assurera une excellente qualité uniforme dans les produits combinés, mais aussi un égal étalon de prix pourra être maintenu dans tout le pays. Ces usines auront une capacité totale de production de 4,500,000 barils de Ciment Portland, par année.

GAINS ESTIMÉS

Ce qui suit peut être considéré comme un estimé approximatif des gains de la Compagnie :

GAINS NETS

L'estimation des gains nets annuels de la Compagnie, basée sur les quantités de ciment vendues, durant l'année, par les compagnies comprises dans l'amalgamation, et sur le coût de manufacture dans les conditions actuelles, se monte à.....\$1,900,000

DEPENSES FIXES

Intérêt sur \$5,000,000 en obligations 1re hypothèque, à six pour cent par année.....\$300,000
Fonds d'amortissement pour paiement d'obligations à deux pour cent par année.....100,000
Dividende préférentiel de 7 pour cent par année sur \$10,500,000 d'actions préférentielles.....735,000
Laisant pour payer des dividendes sur les actions ordinaires de la compagnie.....\$765,0

UNE PRIME A GAGNER

Un abonnement gratuit à L' "ILLUSTRE AMUSANT"

Toute personne qui prendra un nouvel abonnement au "Canada" et qui fera remise à notre bureau de la somme de trois piastres ; Tout abonné au "Canada" qui est en règle avec notre caisse et qui fera remise de la somme de trois piastres pour payer son abonnement d'avance.

Tout abonné au "Canada" qui fera remise de la somme de six piastres pour payer une année d'arrérages et l'année courante ; Aura droit comme prime à un abonnement GRATUIT au journal L' "ILLUSTRE AMUSANT"

L' "Illustré amusant" est une publication éditée à Paris, paraissant une fois la semaine, à huit pages et imprimée en couleurs. C'est l'une des revues humoristiques les plus en vogue en France. Elle est rédigée et illustrée particulièrement à l'intention des jeunes gens et des enfants et se recommande à toutes les familles. C'est une publication irréprochable.

QU'IL RESTE CHEZ LUI

Pendant la discussion au Conseil de ville, lundi soir, sur la motion de censure proposée contre l'hon. M. Lemieux, M. l'échevin Nault aurait dit, en parlant de l'hon. Ministre : "Qu'il reste chez lui. Il n'a pas d'affaire ici."

Si quelqu'un doit rester chez lui, c'est bien l'échevin Nault, dont la réputation reste irrémédiablement ébranlée, de l'enquête Cannon.

HOMMAGE AU MARI DE "MADAME SANS-GENE"

Le culte que les générations alsacienne et lorraine de l'heure actuelle ont voué à tout ce qui fut grand et glorieux à l'époque où l'Alsace faisait partie de la France est vraiment intéressant à signaler.

A part le monument de Wissembourg, qui sera inauguré tout prochainement, voici qu'en annonce que le conseil municipal de Rouffach a décidé d'honorer tout particulièrement la mémoire du maréchal Lefebvre, originaire de cette ville.

La veuve du maréchal, la fameuse "Madame Sans-Gêne" avait fait don à la ville de Rouffach d'un buste du maréchal. Ce buste relégué jusqu'ici dans une salle de l'hôtel de ville, sera transféré sur une place publique où il fera partie d'un monument "ad hoc."

A PROPOS DE CARTES

On sait peut-être qu'un citoyen adresse depuis plusieurs années une pétition au Parlement français, pour demander la "républicanisation" du jeu de cartes.

Il va être satisfait. Un industriel, en effet, imprime un jeu de cartes où les rois sont remplacés par quatre présidents : Thiers, Grévy, Carnot et Félix Faure. Les dames sont figurées par une Marianne, les valets par des ministres.

Les valets par des ministres, voilà qui n'est guère respectueux!

LES RELATIONS FRANCO-AMERICAINES

Des fêtes en l'honneur du trois centième anniversaire de la découverte de l'Hudson et du centenaire du premier essai heureux de navigation à vapeur par Fulton, auront lieu à New-York, du 25 septembre au 9 octobre.

Outre un délégué spécial, M. Darboux, membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, le gouvernement français enverra à ces fêtes une division navale sous le commandement du contre-amiral Le Port et composée des cuirassés "Vérité", "Justice" et "Liberté."

EN EUROPE

M. J. R. Genin, de la maison Genin, Trudeau & Cie, est parti hier soir, pour un voyage de trois mois en Europe.

Il est assez probable que durant son voyage à Paris, M. Genin s'occupera d'une façon particulière de la question de la création d'une ligne entre la France et le Canada, par la Compagnie Transatlantique, dont il est le représentant à Montréal.

MORT DE MME RENE DOUMIC

Les journaux de Paris, arrivés hier, nous apportent la nouvelle de la mort de Madame Doumic, l'épouse de M. René Doumic de l'Académie Française.

Madame Doumic était la sœur de MM. Pierre et Jean Veber et la mère de Madame Louis Gillet qui était à Montréal l'an dernier.

A Madame Gillet et à sa distinguée famille, nous offrons toute notre sympathie.

Tragédie émouvante rue Labelle

UN JEUNE HOMME DU NOM D'HECTOR CHARLAND SE SUICIDE DANS LE SALON D'UNE JEUNE FILLE QU'IL ALAIT VOIR, AU COURS D'UN ACCES DE NEURASTHENIE

Les constables Routhier et Poirier du poste No 15, patrouillaient hier soir, sur la rue Labelle lorsqu'ils entendirent parler d'un suicide, qui venait d'avoir lieu au No 2199 de cette rue. Ils se rendirent immédiatement à l'endroit désigné et trouvèrent en effet un nommé Hector Charland, baignant dans son sang étendu dans le salon, d'un logement occupé par Ignace Forget.

Voici ce qui s'était passé d'après la version donnée par Mlle Victoria Forget, que le malheureux Charland visitait depuis déjà longtemps.

Vers neuf heures et quart, hier soir, le jeune homme, sans qu'il y eut eu entre eux aucune discussion et pendant qu'il veillait au salon, sortit

un revolver de sa poche et s'en tira une balle dans la tempe droite.

Charland souffrait, paraît-il, depuis longtemps de dyspepsie et avait des crises de neurasthénie.

Aussitôt le suicide commis on téléphona à l'hôpital Notre-Dame, mais à l'arrivée du médecin, le moribond placé dans la voiture d'ambulance expira. On transporta en conséquence son cadavre à la morgue.

En fouillant les poches de ses habits, on y trouva 5 cartouches de calibre 32.

Hector Charland, la malheureuse victime, est âgé de 22 ans et pensionnait au No 195 rue De Montigny Est.

L'enquête du coroner aura lieu ce matin.

LE DIRIGEABLE LECLERC

Leclerc prétend avoir vendu son dirigeable au représentant de la maison Clément-Bayard, de Paris.

(Correspondance Spéciale)

Québec, 14. — Le fameux Leclerc a déclaré hier, qu'il avait vendu son invention à M. Alexandre Calais, représentant de la maison Clément-Bayard, de Paris.

M. Calais étant parti à Montréal avec le moteur c'est ce qui l'a empêché de s'envoler dimanche, des Plaines d'Abraham. Les québécois, affirme-t-il, ne perdent rien pour attendre.

M. Calais aurait fait plusieurs envolées avec lui, ce qui aurait convaincu le Français de la supériorité du dirigeable Leclerc.

Le contrat serait signé incessamment. Et Leclerc, qui vendrait ainsi son moteur à trois forces, en reconstituerait un autre à neuf forces.

La semaine dernière, déclare-t-il, "J'ai fait une envolée avec M. Calais jusqu'à Cap Santé."

ACCIDENT DU TRAVAIL

Un employé du Grand Tronc se fait couper la main droite et se fracture la jambe en trois endroits.

James McDonald âgé de 21 ans un employé du Grand Tronc a été victime hier d'un accident qui va le rendre infirme pour la vie. Il était occupé à placer des wagons sur une voie de garage lorsqu'il fit un faux pas et tomba sous les roues qui lui coupèrent la main droite à la hauteur du poignet. Transporté immédiatement à l'hôpital Général on constata qu'il avait aussi la jambe droite fracturée en trois endroits différents.

REDUCTION SPECIALE POUR QUEBEC ET CHICOUTIMI

En vue des Fêtes du "Retour à Montréal" le Canadian Northern Quebec, vendra des billets aller et retour au plus bas prix d'un simple passage de 1ère classe, pour Québec et Chicoutimi, quittant Montréal les 17, 18 et 19 septembre, avec limite de retour, jusqu'au 23 septembre. 138-4-g

LA SEANCE DE CLOTURE DE LA COMMISSION ROYALE

Témoignages des hon. L. J. Forget, H. B. Rainville et du président de la M. L. H. & P. Co., M. Holt

LES ACCUSATIONS CONTRE LE CHEF BENOIT, L'ECHEVIN LESPERANCE ET M. A. D. PORCHERON NIEES EMATIQUEMENT PAR EUX-MEMES

M. Baillargeon déclare sous serment que l'échevin Gadbois lui a demandé \$500 et l'éch. Nault \$200 comme pot-de-vin. — Son témoignage est corroboré par M. Robert

A la clôture de la Commission Royale, hier après-midi, on a entendu les témoignages du Sénateur Forget de l'honorable H. B. Rainville, et de M. Holt, président de la M. L. H. & P. Co. Malgré la pression de l'avocat des citoyens, rien n'a transpiré de nouveau au sujet des transactions de la M. L. H. & P. Co., avec certains échevins en 1901.

Si l'on en croit maintenant les derniers témoins M. A. D. Porcheron, le chef Benoit, l'échevin Lesperance, on se trouverait devant une foule de parjures, ainsi que l'échevin Clearhue, M. Roch Marien et quelques témoins qui ont juré avoir été approchés par le président du comité de l'Hôtel de Ville, ont été carrément accusés de cette grave offense.

Avant la fin de la séance, les avocats ont remercié le juge Cannon de la manière délicate dont il avait conduit la Commission et le Commissaire leur a témoigné toute la satisfaction qu'il avait eu de leur conduite et de l'aide qu'ils avaient apporté à sa lourde tâche.

La dernière séance de la Commission Royale a eu lieu hier après-midi et l'on a enfin réussi à entendre tous les témoins qui désiraient avoir un contre-interrogatoire.

Au début de la séance, l'échevin L. A. Lapointe, fait déposer par M. Leclerc, un volumineux dossier, contenant 563 pièces différentes, relatives à l'affaire de la "Gazette Municipale".

On entend ensuite le sénateur L. J. Forget. Par Mre Laflamme : — Au 10 juillet 1901, le contrat de l'éclairage n'avait pas passé ?

— Non, cela a été jusqu'au 3 septembre.

— Votre beau-père a pris une part active aux négociations ?

— C'était certain.

— Il ne vous a pas rendu compte de ce qu'il a fait ?

— Non.

— Comment se fait-il qu'il est intervenu ?

— Il était en ce temps-là, directeur de la "Royal Electric".

— Il y avait de l'intérêt ?

— Je le crois.

— Connaissez-vous M. A. D. Porcheron ?

— C'était mon client.

— Connaissez-vous M. MacLea Walbank ?

— Oui.

— Était le compte personnel de M. R. Forget ?

— Je l'ignore.

DURANT Septembre

Nouveaux Meubles et Tapis avec Escompte de 25 pour cent pour argent comptant; aussi à des conditions très avantageuses pour ceux qui ont besoin d'argent.

—F. Lapointe—

625 Ste-Catherine Est, Angle Montcalm 139-1-D.

NAISSANCES

DORION — A Joliette, le 12 septembre, au No. 24 rue St-André, l'épouse de M. Joseph Bruneau Gauthier, une fille, Marie-Jeanne d'Arc-Antonia.

Parrain et marraine, M. Antonio Gauthier et Mlle Elvire Sévigny de Montréal, oncle et cousine de l'enfant. 139-1-D

DECES

BROSSEAU — En cette ville, le 14 courant, à l'âge de 72 ans et 4 mois, François-X. Brosseau, rentier, époux de Augustine Couturier.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, capitaine Victor Naegle, No. 1392 Boul. St-Laurent, à 7 h 15 heures, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 139-1-D

ST-CYR — A Montréal, le 13 septembre 1909, à l'âge de 88 ans, Léonard St-Cyr.

Les funérailles ont lieu ce matin, chez les Sœurs de la Providence. Le convoi funèbre partira du No. 369 rue Ste-Catherine Est, à 6 h 30 heures, pour se rendre à la chapelle, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 139-1-D

HIVER INTEMPESTIF

La neige couvre les champs dans certaines régions du Colorado.

Grand Junction, Colorado, 14. — Les champs dans les environs de Gunnison et Telluride sont couverts d'un linceul de neige à la suite de la tempête d'hiver. La récolte des fruits a été faite de bonne heure et souffrira fort peu de la température anormale qui règne ici.

La Cie S. CARSLLEY Limitée

MAGASIN DU BAS DE LA VILLE RUE NOTRE-DAME OUEST

Le Magasin ferme à 6 P.M.

MERCREDI, 15 SEPT., 1909.

Bureau d'Informations Gratuites pour les Visiteurs.

Liste de chambres à louer, etc., informations au sujet des taux de cochers de place, routes de tramway, endroits d'amusement, etc. On garde vos paquets gratuitement.

REZ-DE-CHAUSSEE

RESTAURANT

5ème et 6ème étages

CUISINE PARFAITE. METS DELICIEUX. BON SERVICE. PRIX MODERES.

Voilà les quatre caractéristiques qui ont rendu si populaires nos salles de lunch bien aérées et bien éclairées.

139-1-Dx.

Aux Visiteurs du "Retour à Montréal"

N'oubliez pas de VENIR VISITER NOTRE MAGASIN. Chaque département est rempli d'intérêt et de splendides indications que les anciens Montréalais continuent à tenir au premier rang dans plusieurs de leurs entreprises commerciales.

Notre département de

Papiers Tentures

ouvre la marche dans le Dominion. De la voir, c'est une éducation et une étude d'art en décorations de maisons.

N'Y MANQUEZ PAS !

Notre département des

Meubles

la dernière ligne qui ait été ajoutée à notre commerce, est presque unique ; chaque meuble est nouveau et acheté aux plus bas prix des manufacturiers, ayant pour objet d'être en harmonie avec les dernières idées en papiers tentures, tapis, carreaux, etc.

C'est un vrai régal pour les yeux que de visiter cette section.

Offres spéciales pour demain :

Grandes BERCEUSES en quart de CHENE avec sièges patentés à rouleur,

\$4.00

DRESSOIRS en quart de chène solide et en acajou, dessus de 21" x 40". Miroir de 21" x 27", tiroir supérieur bombé,

\$22.00

L'AMEUBLEMENT DE SALLE A MANGER, qui est dans notre vitrine, en chène fumé,

\$75.00

Arrêtez-vous et regardez cette vitrine en passant. Le fini en chène fumé devient très populaire.

Notre département d'

Articles Sportifs

Quartiers généraux pour

articles de pêche et de

tennis, pour golf, la crosse

et de base-ball.

Demandez le catalogue.

Est un endroit fascinateur. Il aide jeunes et vieux à connaître ce qu'est la vie réelle. D'experts acheteurs derrière tous les achats.

Voyez le jeu de patience de "Jig-Saw" au département des JOUETS, vendu de 25c à \$10.00. C'est un divertissement de soirée pour jeunes et vieux.

Département des Jeux d'EXTÉRIEUR et d'INTÉRIEUR au 2e Etage.

DÉPARTEMENT DES POUPEES

AU 2e ETAGE.

Département des Livres, dans la Galerie.

Il y a là beaucoup d'intéressantes histoires pour garçons et filles. Emportez un livre à la maison.

Prix : 15c, 25c, 50c jusqu'à \$5.00.

Département des Paniers

PRIÉ POUR LES VISITEURS.

Paniers de voyage, paniers à linge, paniers de fantaisie, paniers à ouvrage, paniers faits sur commande dans notre fabrique de paniers.

Département des Grains de Perle Peut remplir tous les désirs des dames de Montréal ; employés pour garnitures, lampes, modes, etc. Voyez ce département!

Département Indien

le suivant de celui des articles de sport. Assortiment de raquettes, lacrosse, traines sauvages (toboggans), mocassins, etc. Achetez aux prix du gros ici.

NE MANQUEZ PAS NOTRE EXPOSITION

J. G. Belland & Son Co

517, 519 & 521 Rue Sainte-Catherine Ouest.

OU LUNCHER ?

Café Kraussmann, 80 St-Jacques Bières en fûts et en bouteilles Würsburger, Hofbrau, Pilsner et Kulmbacher. Lunch de 12 à 2 h. 30 p.m. à la carte jusqu'à 8 p.m. Soupers sur la poule jusqu'à minuit. Salle à dîner spéciale au deuxième étage pour dames et messieurs. e-D.

Dr J. G. A. GENDREAU

CHIRURGIEN-DENTISTE 317 ST-DENIS, Coin Dorchester Est. Tel. Est 2912, Montréal. 81-n-D.

Les hommes d'affaires qui font de la publicité dans le "Canada" sont assurés d'atteindre la meilleure clientèle canadienne-française.

HOTEL ARBOUR

LETORNEAU & DESORMIERES, Prop. Liqueurs et Cigares de 1er choix. 185 et 187 B.L.D. ST-LAURENT. Bell E. 4810, Montréal 202-n-D.

NOILLY PRAT

VERMOUTH FRANCAIS

LAW YOUNG & CO. 49 rue d-wil-1-2 cal-2 MONTREAL